



UNIVERSITÉ A3

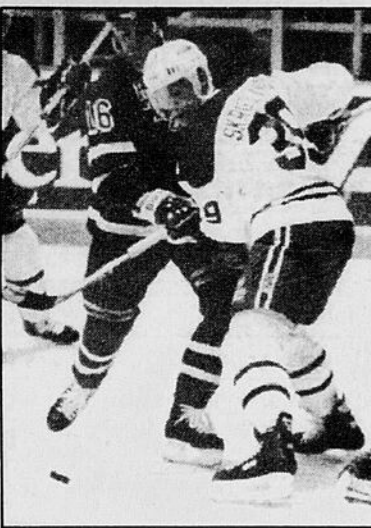
Pas question d'annuler la session... mais les étudiants s'impatientent



Le personnel administratif et professionnel de l'Université menace à son tour de débrayer.

LES SPORTS B1

Le Canadien subit une défaite de 4-1 face aux Rangers



ÉDUCATION A4

LA CSCS plongée dans un débat sur l'unité canadienne!

ÉCONOMIE C1

Desjardins réserve 10 millions \$ pour les régions



Claude Béland, président du Mouvement Desjardins

TURQUIE C7

Le tremblement de terre aura fait au plus 800 morts

MÉTÉO A2

(77^e jour de l'année)

Neige: 0 à - 14 C
Lever du soleil: 5h56
Coucher du soleil: 17h55
Demain: nuages et soleil

Pas d'accusation de meurtre contre l'ex-ami de Nathalie

□ Kelly Whittier demeure le principal suspect de l'assassinat de la jeune femme

Cowansville (d'après PC)

Contre toute attente, c'est une accusation d'entrave au travail des policiers qui a été retenue hier contre Kelly Whittier, âgé de 24 ans, qui reste détenu comme témoin important pour le meurtre de son ex-compagne, Nathalie Champigny, âgée de 21 ans, de Cowansville. Le jeune homme a comparu en Cour du Québec, au palais de justice de Cowansville.

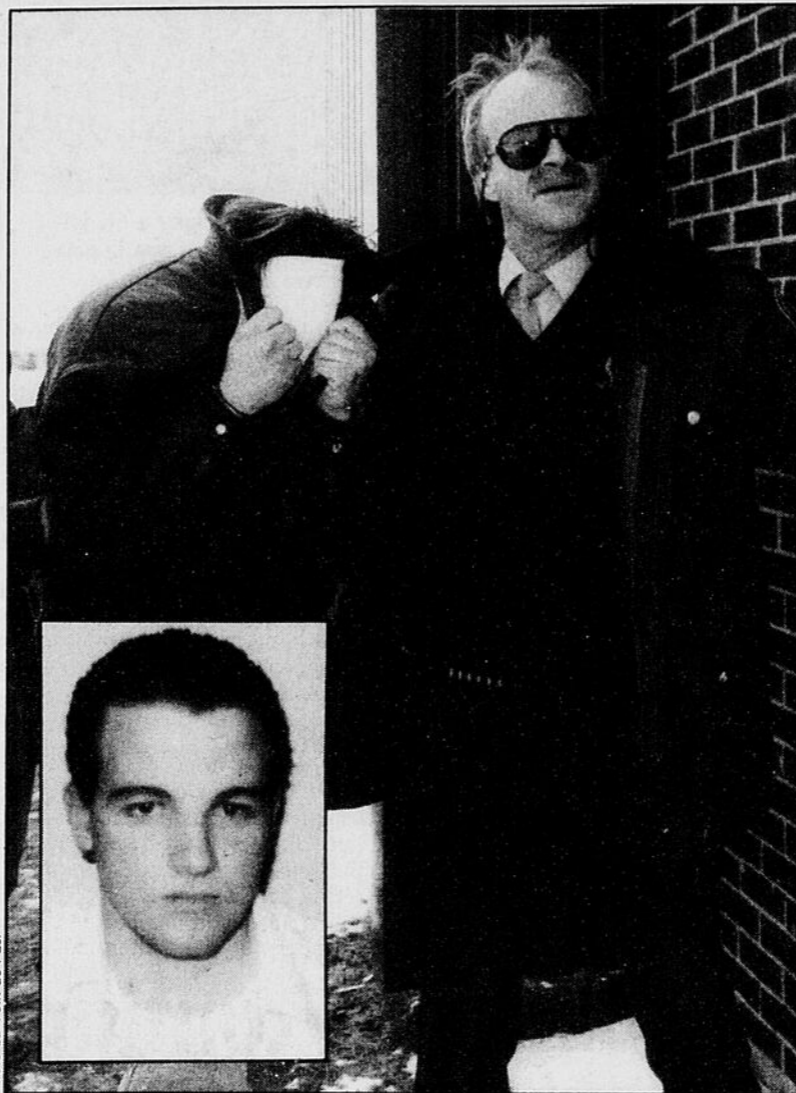
Le procureur de la couronne, Me Henry Keyserlingk, a expliqué qu'il n'avait retenu que cette accusation pour le moment parce qu'il n'avait pas eu le temps d'analyser la preuve que venaient de lui soumettre les enquêteurs de la Sûreté du Québec.

«Je ne dis pas qu'il n'y a pas matière à inculpation pour meurtre. J'ai passé toute la journée à la cour, à plaider d'autres dossiers et, pour l'heure, l'entrave est la seule offense que j'ai décidé d'autoriser. Il se pourrait fort bien qu'une autre accusation soit déposée, au plus tard vendredi, alors que le prévenu sera ramené devant la cour», a-t-il précisé.

Me Keyserlingk a précisé que le fait que l'on n'ait pas retrouvé de cadavre dans une affaire de meurtre n'empêche en rien qu'une personne soit accusée d'un tel crime.

D'après la dénonciation, Whittier aurait déclaré aux policiers que le soir de la disparition de Nathalie, le 22 février, il se trouvait chez son père. Or, l'enquête aurait démontré qu'il n'y était pas. De là l'inculpation d'avoir entravé le travail des policiers.

Dimanche soir, la SQ avait annoncé qu'une inculpation de meur-



Kelly Whittier, 24 ans, que l'on aperçoit en mortaise, se cache le visage alors qu'il est escorté jusqu'au palais de justice de Cowansville.

tre serait déposée, à la suite de l'arrestation de Kelly Whittier comme principal suspect dans le meurtre

de son ex-compagne. Ce n'est qu'en toute fin d'après-midi que le suspect a été amené

dans la grande salle du vieux palais de justice de Cowansville, un prétoire bondé de parents et amis qui ont patienté toute la journée. Le prévenu, escorté par deux policiers et une meute de journalistes, avait les traits tirés.

Il portait son gilet par-dessus la tête, afin d'échapper aux caméras. Une fois dans le box des accusés, il s'est caché le visage entre les mains.

À l'entrée du juge Pierre Bachand, son procureur, Me Thomas Walsh, a renoncé à la lecture de la dénonciation et opté pour un procès devant jury. Personne dans la salle n'a donc su qu'il n'était pas inculpé de meurtre, si bien que personne n'a réagi.

Après avoir fixé à vendredi l'audition d'une requête en détention, le magistrat a quitté le prétoire et le public est demeuré debout, à observer, en silence, durant environ cinq minutes, la conversation entre le défenseur et son client.

Le cadavre a été jeté dans un camion près d'Omerville — A2

Entre-temps, les enquêteurs poursuivent leurs recherches pour trouver le corps de la présumée victime.

Selon la police, Nathalie Champigny aurait été étranglée.

Son agresseur aurait ensuite jeté le cadavre dans un camion à ordures stationné dans la cour d'un restaurant bordant l'autoroute 10, à Omerville, en fin de soirée, le 22 février.

Bourassa maintient la ligne dure

□ Le Québec n'envisage pas de retourner négocier avec Ottawa et les provinces

Norman DELISLE Québec (PC)

Le premier ministre du Québec n'a toujours pas l'intention de participer personnellement aux négociations constitutionnelles à onze, en dépit des invitations pressantes formulées à Ottawa en fin de semaine.

«La position du gouvernement du Québec prise en juin 1990 de ne pas participer à de telles discussions à onze au niveau politique est maintenue», a déclaré hier Robert Bourassa, alors qu'il était interrogé par l'animateur Jean Cournoyer, sur les ondes du réseau radiophonique Télémedia.

Néanmoins, le gouvernement est prêt à entretenir des «contacts sur le plan bilatéral» avec les autres gouvernements, a indiqué M. Bourassa en citant comme exemples les pourparlers qu'il a eus dans le dossier constitutionnel avec tous ses collègues des autres provinces, sauf le premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells.

Le Québec continuera également à déléguer des observateurs aux conférences constitutionnelles. Il y en avait trois à la conférence de la fin de semaine à Ottawa, soit la sous-ministre Diane Wilhelmy, et les conseillers spéciaux André Tremblay et Jean-Claude Rivest. Par ailleurs, le gouvernement

québécois jugera à la pièce de l'opportunité de participer aux différents comités constitutionnels qui ont été mis sur pied au cours de la conférence d'Ottawa, en fin de semaine dernière.

«On verra cela cas par cas, selon la nature et le mandat des comités», a expliqué le chef du gouvernement.

M. Bourassa n'a pas critiqué l'invitation faite aux autochtones de participer à la présente ronde de négociations constitutionnelles.

Mais il n'a pu s'empêcher d'ajouter: «Ce qui complique un peu la situation, c'est qu'il y a maintenant 17 personnes au lieu de 11. S'il était difficile de s'entendre à

11, ce n'est pas évident que ce sera plus facile à 17».

Ces difficultés naissent notamment, selon lui, de l'indécision des leaders autochtones.

M. Bourassa a poursuivi en notant que c'est maintenant au tour du Canada anglais de bouger.

«Ce qu'on dit au reste du Canada, c'est que le Québec fait des propositions depuis 30 ans. C'est au tour des partenaires canadiens de faire des propositions. On attend ces propositions», a dit M. Bourassa.

Autres textes en page A9
Un éditorial en page A8

La bonne nouvelle
Marc David à Terre-Neuve

À la fois directeur musical et chef attiré de l'Orchestre symphonique de Sherbrooke, de l'Orchestre symphonique des jeunes et de l'Orchestre de chambre, le Sherbrookois d'adoption Marc David vient d'être choisi, à 33 ans, comme chef attiré de l'Orchestre symphonique de Terre-Neuve pour un mandat de deux ans. Il occupera son poste en septembre prochain.

Conscient que cette nouvelle tâche entraînera, pour notre ville, une plus grande visibilité partout à travers le Canada, M. David continuera à résider à Sherbrooke et à assumer de front toutes ses fonctions actuelles.

DÉTAILS EN PAGE C9



Bonne Saint Patrick!

C'est fête nationale des Irlandais aujourd'hui et, fidèle à une vieille tradition, l'avocat Thomas Leonard de Sherbrooke accueille ses amis pour lever un toast. Depuis plusieurs années, ils sont environ 200, et pas nécessairement tous de souche irlandaise, à défilé dans son bureau où le vert est évidemment bien en vue... à commencer par le trèfle irlandais. Décidément, «Tom» et son frère Henry, à gauche, ont le cœur à la fête.



Roger Lemelin (1919-1992)

Le père des Plouffe meurt du cancer

Montréal (PC)

L'écrivain Roger Lemelin a perdu sa lutte contre le cancer hier matin à 7h30, à l'Hôtel-Dieu de Québec. Atteint d'un cancer du poulmon, l'auteur de «Les Plouffe» avait été hospitalisé au cours des derniers jours. Roger Lemelin aurait eu 73 ans le mois prochain.

Premier d'une famille de 10 enfants, Roger Lemelin était né en avril 1919 à Québec, dans la paroisse Saint-Sauveur, en basse-ville.

Enfant féru de littérature et d'information, il ne pourra aller à l'école au-delà de la huitième année. À l'adolescence, il consacre beaucoup d'énergie aux sports mais ses rêves se brisent à 18 ans, dans un accident de saut à ski lors des essais olympiques, qui se solda par une cheville broyée. Il est obligé d'utiliser des béquilles pendant six ans.

En 1944, il publie à compte d'auteur «Au pied de la pente douce», une chronique sociale avec, sous-jacentes, ses propres aspirations et frustrations. Lemelin innove en y décrivant la vie urbaine. Son roman obtient du succès, est traduit en plusieurs langues et lui vaut le prix David en 1946.

Encouragé, il enchaîne les années suivantes avec «Les Plouffe», le recueil «Fantaisies sur les pêchés capitaux» et «Pierre le magnifique».

Lemelin écrit aussi en anglais et, de 1948 à 1952, il couvrira le Canada français pour les hebdomadaires américains Time et Life. Journaliste, il suit de près la retentissante affaire de Sault-au-Cochon, dans Charlevoix.

En 1950, l'explosion d'une bombe y avait provoqué l'écrasement d'un DC-3. Bilan: 23 morts et trois blessés à l'issue du procès; ce premier attentat du genre au Canada inspira à Lemelin le scénario du film «Le Crime d'Ovide Plouffe».

À la radio d'abord, pendant trois ans, puis à la télévision de Radio-Canada au tournant des années 1950-1960, «La Famille Plouffe» marquera l'imaginaire collectif. L'oeuvre, qui révèle au grand public Doris Lussier, Paul Guévremont, Denise Pelletier, Amanda Alarie, Roland Bédard, Jean Duceppe et Jean-Louis Roux, reste six ans à l'affiche.

«La Famille Plouffe» est suivi comme une vraie religion par l'auditoire; tellement que le réseau anglais s'y intéresse et demande à Lemelin et l'équipe une version anglaise, diffusée dans la même semaine; on estime que 4,4 millions d'auditeurs canadiens le regardent.

Le romancier devient éditeur du quotidien La Presse en 1972, poste qu'il occupe jusqu'en 1981.

De concert avec Gilles Carle et les producteurs Justine et Denis Héroux, il est redevenu scénariste en 1980 pour «Les Plouffe», une miniserie dont on tirera aussi un long métrage. Avec Denise Filiatrault en Cécile et Gabriel Arcand en Ovide, une première au «Capitol» à Québec, c'est alors le plus gros film québécois jamais tourné, avec un devis de 5 millions \$.

Les funérailles auront lieu samedi à l'église Saint-Joseph de Québec, au pied de la Pente-Douce.

Un «miroir»... — C8

EMPLOIS DU JOUR

Ergothérapeute

Code prof: 3137 #2681288
Exigences: membre en règle corp. des ergothérapeutes du QBC/avec ou sans expérience
Salaire: 28,341\$ à 48,963\$/an.
Fonctions: travailler auprès des personnes âgées; organiser & diriger des prog. de traitement axés sur le travail/l'étude/l'apprentissage en vue de rééducation physique ou mentale.

Physiothérapeute

Code prof: 3137 #2681279
Exigences: membre en règle corp. des physiothérapeutes du QBC, avec ou sans exp.
Salaire: 42,8341\$ à 48,963\$/an
Fonctions: travailler auprès pers. âgées/organiser & met en oeuvre des prog. d'exercices physiques visant la rééducation.

Vend./stores & literie

Code prof: 5135 #F2678859
Exigences: exp. ds la vente stores & literie un atout
Salaire: 6\$/h
Fonctions: vendre stores & literie au magasin et à domicile.

Outilleur/euse

Code prof: 8311 #2681916
Exigences: crs machiniste/5 ans exp. comme outilleur/conn. en poinçon & matrice un atout
Salaire: 12\$/h ou plus selon exp.
Fonctions: travailler sur tous & fraiseuses/assemblage de poinçon et matrice.

Conduct. de machine à piquer

Code prof: 8563 #2677114
Exigences: exp. minimum comme couturier/ère
Salaire: selon comité paritaire
Fonctions: faire fonctionner machine overlock/travail général en couture.

Veuillez vous présenter à votre Centre d'emploi afin de consulter ces offres d'emploi sur le tableau d'affichage.

Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

Méto-Police met au jour un réseau de cambrioleurs d'âge mineur

Sherbrooke

L'interception d'un véhicule suspect par deux agents de Méto-Police vers 15 h hier a conduit de fil en aiguille à la mise à jour d'un petit réseau de voleurs d'âge mineur qui se spécialisent dans l'équipement électronique.

L'enquête des policiers de Méto-Police et de Sherbrooke a finalement permis d'élucider huit vols par effraction.

Après l'interception du véhicule hier après-midi avec du stock volé à l'intérieur par les agents André Tardif et Patrice Bélanger, les trois suspects d'âge mineur ont été arrêtés et conduits au poste de poste de Méto-Police.

A la suite de l'interrogatoire, les policiers ont décidé de mener une perquisition à Sherbrooke, qui a effectivement permis de retracer de l'équipement volé dimanche le 15 mars rue Fabre à Sherbrooke.

Le travail des limiers de Méto-Police (Richard Collard et Mario Lebrun) et de Sherbrooke (Robert Lemieux) entrainera, en bout de ligne, la comparution ce matin de quatre individus qui seront accusés de recel et vols par effraction.

LA QUOTIDIENNE

5 0 4 — 0 7 5 7

RÉSULTATS
Tirage du 92-03-16

1	5	14	19	28
29	30	37	39	46
49	50	52	54	58
63	65	68	69	70

Prochain tirage: 92-03-17
T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Le conteneur de camion où a été jetée Nathalie semble introuvable

Le cadavre était dans la cour d'un restaurant entre Omerville et Deauville

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Le samedi soir 22 février, en Estrie, la température se maintenait à environ moins deux degrés Celsius et il neigeait. En fin de soirée, il y avait déjà une accumulation d'un centimètre de neige et la visibilité était limitée de trois à cinq kilomètres.

Durant la fin de semaine, se sont terminés les XVIe Jeux olympiques d'hiver, à Albertville, en France. L'Estrie avait ses médaillés d'or et d'argent, en patinage de vitesse et ski acrobatique.

Dans l'actualité régionale de cette même fin de semaine, il était question d'un jeune homme mort dans un incendie à Bernierville, du côté de Saint-Ferdinand-d'Halifax.

Conteneur de camion

C'est également dans la soirée du 22 février 1992, entre 21 h et 23 h, que le présumé meurtrier de Nathalie Champigny, une jeune femme de 21 ans de Cowansville, a déposé le corps de la victime dans un conteneur à déchets, reposant

sur une plate-forme d'un camion, dans la cour du restaurant et poste d'essence Irving, au 9552 boulevard Bourque, parallèlement à l'autoroute 10, entre Deauville et Omerville.

Au relais routier, ce soir-là, il y avait pas moins de 150 clients. «Nous recevions les membres du Club Quatre-Roues d'Omerville pour une rencontre sociale. Il y avait beaucoup de monde. Mon personnel avait été doublé pour l'occasion. Nous étions tous fort occupés.»

M. Denys Mc Ginnis, gérant du Relais Irving, a ainsi décrit la situation dans son commerce le fameux soir. Depuis, comme tant de gens que l'affaire Nathalie Champigny a ébranlés, il se creuse le ciboulot pour se rappeler quelque chose, pour faire quelque chose, pour aider à la dernière énigme de la tragique affaire: où repose le corps de Nathalie?

«J'ai même pensé à rejoindre la responsable du groupe des quatre-roues au cas où un membre aurait remarqué quelque chose», ajoutera M. Mc Ginnis qui a été stupéfait



Nathalie Champigny a été jetée dans un conteneur que la police n'arrive pas à retracer.

quand les policiers de la SQ lui ont parlé de cette affaire, dimanche midi.

Le camionneur se trouvait à l'intérieur du restaurant au moment où le meurtrier, agrippé à l'échelle boulonnée à l'arrière du conteneur, s'est débarrassé du corps. Le camion était stationné dans une zone moins éclairée.

Il est toujours plus facile de se souvenir d'un moment relativement lointain en se remémorant les événements qui ont eu cours, dans le même temps.

Appel à tous

Ce n'est donc pas sans raison que La Tribune a décidé de rappeler quelques faits d'actualité en début d'article, espérant que cela puisse susciter chez des témoins un reflux de souvenirs.

La Sûreté du Québec de l'Estrie a lancé, hier, par l'intermédiaire de

son porte-parole Tom McConnell, un vaste appel à tous, et plus particulièrement au conducteur du camion plate-forme à rebuts dans le but de retracer le corps de Nathalie Champigny, ce qui serait de nature à soulager la peine des parents et à compléter l'enquête policière.

«Ce que nous désirons savoir du conducteur du camion est simplement l'endroit où il dispose habituellement des rebuts qu'il transporte afin de pouvoir entamer les recherches qui s'imposent», a expliqué l'agent McConnell.

La tâche pour le moment se compare à chercher une aiguille dans une meule de foin, tant pour retracer le conducteur que pour espérer recouvrer le corps de la jeune femme.

Dans un restaurant comme celui du boulevard Bourque, voie de circulation très achalandée, sans oublier le trafic dense de l'autoroute 10 qui a accès au Irving, il y a les clients réguliers mais un nombre très élevé de clients occasionnels sans oublier les touristes d'un jour.

Le camionneur est-il un habitué? Un occasionnel? Un client que le hasard a mené sur cette route, le soir du 22 février? Habite-il au Québec, en Estrie, aux États-Unis? Pour quel genre d'entreprise travaille-t-il: récupération, recyclage ou strictement élimination ou enfouissement des rebuts?

Si jamais le conducteur du camion est retracé, la partie n'est pas encore gagnée mais au moins on aura un lieu de recherches.

Plusieurs se sont demandé hier s'il pouvait y avoir une cause de meurtre sans le corps d'une victime.

Après avoir posé la question au substitut du procureur général, en Estrie, Me Michel Pinard, il ne fait aucun doute qu'il peut y avoir procès sans que l'on ait réussi à retrouver le corps.

Mais on ne peut abandonner la victime là où elle est présente-ment...



La victime habitait à l'étage de cet immeuble de Cowansville en compagnie de celui qui l'aurait tué.

«J'avais mis toute ma confiance en lui»

La mère de Nathalie ne s'explique pas pourquoi son ex-ami aurait pu la tuer

Cowansville (PC)

«J'avais mis toute ma confiance en lui. Aujourd'hui, ça m'est impossible de décrire le sentiment que j'éprouve à son égard. Ça fait trop mal.»

Mme Rose-Ange Champigny, la mère de Nathalie, ne trouvait pas les mots, hier soir, pour exprimer sa révolte. Mais ce sentiment, mêlé à celui d'avoir perdu un être cher, remplissait son regard.

Chez son mari, Louis-Georges, l'expression de sa voix trahissait pareil sentiment. Dans l'intimité de leur demeure, les parents de Nathalie Champigny, entourés de leurs proches, ont accueilli un journaliste du quotidien La Voix de l'Est de Granby.

«Dire qu'il (Kelly) cherchait avec nous... C'est encore plus dur à prendre... Il nous avait encore appelé mercredi dernier pour prendre des nouvelles...», dit M. Champigny. Il n'a jamais donné l'impression qu'il pouvait faire quelque chose du genre. On ne l'a jamais vu fâché.»

Tout au long des trois semaines qu'on duré les recherches, le couple avait gardé espoir de revoir Nathalie vivante.

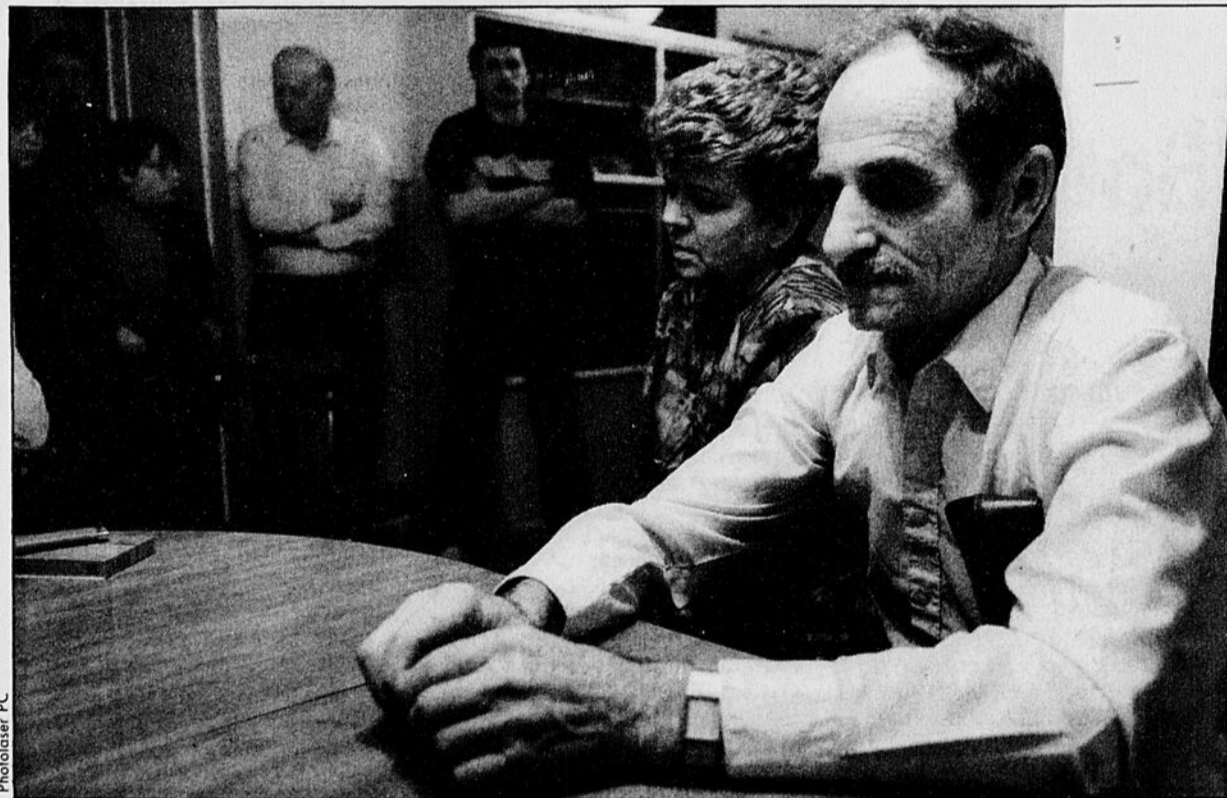
«Au moins, aujourd'hui, le supplice de l'incertitude est terminé et on sait qu'elle ne souffre pas», dit la mère abattue, sachant très bien qu'une autre forme de torture était en gestation: celle de ne pas savoir où est le corps de sa fille, cadette d'une famille de six enfants.

«Le cauchemar n'est pas tout à fait fini», convient-elle, tout en remerciant tous ceux qui ont supporté la famille dans cette épreuve.

Non, non, non...

Au téléphone, le journaliste a appris la triste nouvelle à Marco Blais, le nouvel ami de Nathalie.

«Non, non, non... C'est stupide. C'est impossible. Pourquoi? ...», trouvait-il à dire, des sanglots dans la voix.



Rose-Ange et Louis-Georges Champigny sont bouleversés du sort qu'a subi leur fille cadette, que son ex-ami aurait tuée puis jetée dans un conteneur à déchets.

«On voit ça dans des films. J'avoue que je m'y attendais un peu, mais je n'osais pas y croire vraiment.»

Bon travailleur

Collègue de travail de Kelly Whittier, Réjean Quintin n'arrivait

pas à croire en cette nouvelle lui non plus.

«J'ai eu un appel à l'effet que Kelly ne viendrait pas travailler lundi, puis j'ai eu vent de rumeurs, mais sans plus. Nous avons formé

équipe ensemble toute la semaine dernière. J'étais assez proche de

lui. Il n'avait pas une réputation de violent. C'était même un bon travailleur, un homme à tout faire.»

Au moment de son arrestation, Whittier était ambulancier à Cowansville, un emploi qu'il occupait à temps partiel.

Hausse des pertes en mauvaises créances malgré la sévérité d'Hydro-Sherbrooke

Sherbrooke

Même si elle dispose des règles de recouvrement parmi les plus sévères au Québec, Hydro-Sherbrooke est l'un des redistributeurs d'électricité aux prises avec les pertes les plus importantes dues aux mauvaises créances.

«La perte la plus élevée par dollar de revenu est à la Ville de Sherbrooke, soit le double de ce que les autres réseaux encourrent en mauvaises créances», a déclaré hier soir le directeur d'Hydro-Sherbrooke, Gilles Veilleux, alors qu'il présentait un rapport sur les politiques de recouvrement de ce service municipal.

En 1991, Hydro-Sherbrooke a enregistré une perte nette de 400 000 \$ en mauvaises créances, soit une augmentation de 9 pour cent par rapport à 1990, alors que le montant des comptes radiés avait été de 366 500 \$.

Au 31 décembre dernier, Hydro-Sherbrooke avait pour 1,1 million \$ de comptes en souffrance.

Parmi les 10 réseaux membres de l'Association des redistributeurs d'électricité du Québec (AREQ), Hydro-Sherbrooke est l'un de ceux qui coupent l'électricité le plus rapidement pour défaut de paiement, soit au bout de 51 jours, alors que la moyenne est de 65 jours.

L'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) demande à Hydro-Sherbrooke de prolonger à 90 jours sa routine de recouvrement. L'organisme presse également le service municipal d'instaurer le mode de paiement par versements égaux, ce qui devrait se faire en mai 1993.

Dans son rapport, M. Veilleux signale qu'en 1991 le service a été retiré à 1000 occasions à des abonnés pour défaut de paiement ou non respect d'ententes prises avec Hydro-Sherbrooke. En 1990, ce nombre avait été de 1244.

«Des coupures en hiver? Oui nous coupons, lorsque la température le permet et selon le type de logement pour pas que les gens aient à souffrir du froid», déclare M. Veilleux.

«L'électricité, au même titre que la taxe d'eau ou la taxe des ordures, ça doit être payé», fait valoir le directeur d'Hydro-Sherbrooke, ajoutant que les interruptions de service surviennent souvent alors que les abonnés n'ont pas payé leur compte depuis trois, quatre, cinq et même six mois.

Ces propos ont choqué le conseiller Alain Leclerc, qui a dit ne pas comprendre qu'Hydro-Sherbrooke «ne fasse pas la différence entre une taxe d'eau ou de déchets et l'électricité».

Il a invité le service municipal à prolonger la routine de recouvrement, estimant que «si on est capable de respecter les abonnés, on va se rendre compte que les mauvaises créances vont diminuer».

METEO

Montréal (PC)

Situation générale pour le Québec et la vallée de l'Outaouais émise par le centre météorologique du Québec d'Environnement Canada à 16 h 30 hier.

Quelques centimètres de neige et très court répit du temps froid.

Une perturbation en provenance du nord-ouest arctique traversera rapidement le Québec d'ouest en est en y laissant quelques centimètres de neige. Les températures de la nuit atteignent le point de congélation.

A l'arrière de la dépression, les vents du nord-ouest poussent une nouvelle masse d'air froid qui atteindra la vallée du St-Laurent en après-midi et fera retomber les températures plusieurs degrés sous les normales cette nuit.

Demain, ce sera relativement froid, mais avec prédominance du soleil sur l'ouest du Québec et des conditions variables sur l'est.

Estrie et Beauce: averse de neige. Max. de zéro à moins 2. Vents de 20 à 40 km/h. Poudrière par endroits. Demain: ciel variable. Min. près de -14.

Trois-Rivières, Drummondville et Québec: averse de neige parfois fortes. Dégagement par la suite. Max. près de -1 à -4. Vents de 20 à 40 km/h. Poudrière par endroits. Demain: ciel variable. Min. près de -15.

Ottawa, Hull, Cornwall et Montréal: averse de neige parfois fortes. Dégagement par la suite. Accumulation pouvant atteindre 5 cm. Max. près de zéro. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de -11.

Pontiac-Gatineau et Lièvre et des Laurentides: averse de neige. Dégagement par la suite. Accumulation de 5 cm. Max. près de moins 1. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de -18.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque et Réserve faunique des Laurentides: neige. Accumulation pouvant atteindre 5 cm par endroits. Max. près de moins 4. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de -17.

Charlevoix, Rivière-du-Loup, Rimouski et Matapédia: faible neige. Max. près de -2. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ciel variable. 30 p.c. de probabilité d'averses de neige. Min. près de -13.

Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé et parc Forillon: enneigement suivi de faible neige. Max. de -2 à -4. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ciel variable. 40 p.c. de probabilité d'averses de neige le long du littoral. Min. près de -12.

Vers le sud

Acapulco	22 32	Barbade	26 29
Bermudes	19 23	Brownsville	18 27
Daytona Beach	11 23	Honolulu	22 29
Kingston	26 31	La Havane	15 25
Las Vegas	12 23	Los Angeles	12 18
Mexico	10 25	Miami Beach	16 27
Myrtle Beach	0 18	Nassau	15 25
Orlando	13 26	Palm Springs	15 26
Reno	06 13	San Juan	26 30
Tampa	15 23	Trinidad	26 32
West Palm Beach	15 25		

INDEX

Arts:	C-8
Bandes dessinées:	B-4
Décès:	C-7
Denis Messier en liberté:	B-4
Économie:	C-1
Éditorial:	A-8
Horoscope:	B-4
Info-Jeunesse:	A-7
Petites annonces:	C-4
Sports:	D-1
Vivre:	A-10

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

ADMINISTRATION
Jean-Guy Dubuc
Président et éditeur

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION
Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

Roch Bilodeau
Chef éditorial-adjoint

Denis Messier
Directeur des pages sportives

Pierre-Yvon Bégin
Directeur de l'information

Maurice Cloutier
Adjoint-chef nouvelles

Stéphane Lavallée
Chef de pupitre

PUBLICITÉ
Gilles Boisjoly
Directeur

PROMOTION
Lise Desjardins
Directrice

PRODUCTION
Alain Pellerin
Directeur

J. Jacques Delorme
Chef des opérations

Gérard Pépín
Adjoint

Gaston Grenier
Adjoint

Benoît Côté
Chef pressier

COMPTABILITÉ
André Corriveau
Contrôleur

Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE
Pierre Dubois
Directeur

André Custeau
Adjoint au directeur

GÉRANTS DE DISTRICT
Pierre-Alain Dion

Jacques Faucher

Michel Lavoie

Serge Nadeau

Claude Ouellet

Gaston Pinard

Jean-Charles Poulin

Pierre Fournier

Jocelyn Godbout

EXPÉDITION
Michel Doyon
Gérant

EDIFICE
André Jacques
Responsable

Livraison à domicile:
Camionnets et camions motorisés
Prix de vente suggéré incluant
T.P.S. payée par le camelot: \$3,43
taxe de vente du Québec: \$2,78
Coût à l'abonné: \$3,71

Livraison par courrier de deuxième classe:
Enregistrement No. 1539
Abonnement Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits
déservis par camionnet et camions motorisés: 1 an \$155,00,
6 mois \$81,00, 3 mois \$42,00, 1 mois \$22,00. Hors de notre
territoire immédiat: 1 an \$210,00, 6 mois \$130,00, 3 mois
\$85,00, 1 mois \$55,00. Aux États-Unis et autres pays: 1 an
\$370,00, 6 mois \$210,00, 3 mois \$135,00, 1 mois \$85,00.

Ces prix excluent les taxes
La Tribune est sociétaire de la Presse canadienne, de
l'Association des quotidiens de langue française, membre de
l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit
Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la
presse catholique. Sources d'informations: Presse
canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse.
Le service de photos fac-similés de la Presse canadienne et
les agences affiliées sont autorisées à reproduire les
informations de La Tribune.

L'Université n'annulera pas la session en cours

Il est possible de se rattraper, croit le vice-recteur Auger

Marco FORTIER Sherbrooke

Bien que la grève des professeurs devienne à tous les jours «plus sérieuse», il est «peu vraisemblable» que l'Université de Sherbrooke oblige les étudiants à reprendre leur session au complet, a déclaré hier le vice-recteur au personnel et aux étudiants, Jacques Auger.

En outre, il est encore possible de reprendre le temps perdu sans allonger la session, selon M. Auger.

Le vice-recteur a fait cette mise au point en soirée, lors d'une rencontre avec les étudiants, organisée par la Fédération des étudiants de l'Université de Sherbrooke (FEUS). Une soixantaine de personnes s'étaient présentées au local A8-348 pour poser leurs questions au représentant de l'Université et à celui des professeurs, Jacques Ancil, président du Syndicat des professeurs de l'Université de Sherbrooke (SPUS).

«La situation n'est pas encore catastrophique, mais le moment approche où ça pourrait devenir beaucoup plus sérieux», a admis Jacques Auger.

Les étudiants servent un ultimatum aux professeurs

Sherbrooke (MF)

La Fédération des étudiants de l'Université de Sherbrooke (FEUS) sert un ultimatum aux professeurs: cessez la grève au plus tard demain mercredi à midi, sans quoi des «procédures légales» seront entreprises dans les plus brefs délais, pour que reprennent les cours.

Pour «montrer le sérieux de sa démarche», la FEUS tiendra cet après-midi une manifestation devant l'assemblée générale des professeurs, à 14 h au local 1060 de la Faculté des sciences. La manif se déplacera ensuite au bureau du recteur, question de démontrer l'impartialité des étudiants dans le conflit qui oppose la direction aux professeurs de l'Université.

En outre, dès 8 h ce matin, un groupe d'étudiants de la Faculté des sciences «descendra sur le trottoir», face au pavillon Marie-Victorin, pour protester contre la grève, a appris La Tribune. Ces étu-

diants, au nombre d'environ 125, ont spontanément résolu, hier, de manifester publiquement leur inquiétude face à la grève.

«Nous sommes pris en otage dans cette histoire», a déploré l'agent d'information de la FEUS, Julie Garneau, en sortant de l'assemblée de la Fédération, hier en soirée. La FEUS demande aux étudiants de rencontrer leurs professeurs, pour leur dire de cesser la grève.

Par ailleurs, Mme Garneau n'a pas élaboré sur la forme que prendront les «procédures légales» visant à faire cesser la grève. Elle a cependant assuré que la FEUS «sait ce qu'elle fait» en servant un tel ultimatum aux professeurs et à la direction de l'Université.

La FEUS a aussi décidé de mettre sur pied une ligne téléphonique, Info-Grève, destinée à informer la population sur le déroulement du conflit. Les modalités de fonctionnement du service restent à déterminer.

campus par les professeurs. «Si les professeurs commettent des gestes illégaux, nous utiliserons les moyens à notre disposition», a dit M. Auger, questionné par un étudiant.

Le SPUS se prononcera cet après-midi, en assemblée générale à 14 h, sur la possibilité d'empêcher les chargés de cours de se présenter en classe, voire même de bloquer l'accès au campus.

«Jusqu'à maintenant, il n'est pas question de bloquer l'accès à la bibliothèque et aux locaux d'ordinateurs, mais il est possible qu'il en soit autrement à la suite de notre assemblée», prévient le président du SPUS, Jacques Ancil.

Points en litige

À la lumière des déclarations faites hier par l'Université et le SPUS, la mésentente porte principalement sur:

- le projet de «Conseil consultatif sur l'application de la convention collective». L'Université préconise un comité paritaire, donc composé d'un nombre égal de représentants de la direction et des professeurs. Ces derniers proposent plutôt la formation de deux comités, l'un sur les «affaires professorales», l'autre sur les «mésententes».
- la planification des embauches de professeurs. Le SPUS exige une garantie de 60 nouveaux postes sur trois ans. L'Université veut embaucher en fonction de ses «capacités financières limitées».
- le régime de retraite anticipée. Les professeurs veulent réduire de 15 à 5 ans le nombre d'années de service requis pour y être éligible, en plus d'augmenter à 200 pour cent l'indemnité de départ. L'Université s'y oppose.
- le versement à chaque professeur de 1000 \$ par an pour l'achat de volumes, de logiciels et autres équipements. Refus clair de l'Université.
- les salaires. Le SPUS réclame la parité avec l'Université Laval, ce qui impliquerait une hausse de 8,5 pour cent de la masse salariale, rétroactive au début de la convention, soit au 1er décembre 1990. Le SPUS dénonce surtout le traitement consenti aux professeurs adjoints. L'Université accorde les augmentations demandées dans certains échelons salariaux, mais en refuse d'autres. De l'avis des deux parties, les salaires ne représentent pas l'enjeu majeur des présentes négociations.



Face à face plutôt houleux, hier à l'Université: le recteur Aldée Cabana et les manifestants de l'APAPUS ont brièvement discuté, avant de retourner chacun de son côté.

Autre négociation houleuse

L'APAPUS manifeste son mécontentement au recteur

Sherbrooke (MF)

Excédés par un nouvel échec des négociations devant mener à une première convention collective, une trentaine de membres de l'Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Sherbrooke (APAPUS) ont envahi hier les bureaux du recteur, pancartes en main.

L'Association écarte pour l'instant la possibilité d'une grève, qui s'ajouterait à celle des professeurs, en arrêt de travail depuis la semaine dernière.

«Nous ne sommes plus dans une impasse, on vient de frapper un noeud», a déclaré le vice-président et porte-parole du syndicat, Marc Bernier.

Pendant que ce dernier parlait à La Tribune, ses collègues scandaient leur slogan, sur l'air de «Au clair de la lune»: «Depuis plusieurs lunes, on veut négocier une convention qu'on voudrait bien signer...» Et les manifestants d'ajouter: «Attention tout le monde, ça va exploser.»

À un moment, le recteur Aldée

Cabana s'est trouvé face à face avec les employés mécontents. Une brève prise de bec est survenue, puis chacun est reparti de son côté.

Sécurité d'emploi

Les difficiles négociations entre la direction de l'Université et l'APAPUS étaient venues près d'aboutir samedi dernier. À la dernière minute, la partie patronale a cependant «reculé sur des points cruciaux», provoquant l'échec des pourparlers, dénonce l'APAPUS.

Les discussions accrochent notamment sur les «droits parentaux», sur la sécurité d'emploi et sur la reconnaissance du syndicat, selon M. Bernier. Les deux parties se sont entendues sur la question salariale, mais les arrérages, totalisant 1,2 millions \$, dormiront en banque jusqu'à la signature d'une convention de travail, déplore Marc Bernier.

Le principal point de discorde concerne les «supérieurs immédiats», des cadres exclus du syndicat. Le hic, c'est qu'il serait possible que ces cadres soient mutés en simples employés (non syndiqués) à la fin de leurs contrats respectifs.

«On est prêts à les réintégrer, à

la condition qu'ils ne volent pas la place des syndiqués», dit Marc Bernier.

Multiples rebondissements

La mise en place d'un syndicat du personnel administratif et professionnel de l'Université se fait au rythme de l'escargot et a connu de multiples rebondissements depuis la demande d'accréditation, en 1986.

L'accréditation est survenue 40 mois après la demande, soit à l'automne 1989. L'APAPUS déposait ses revendications en avril 1990. Contre-propositions de l'Université huit mois plus tard, en décembre. Février 1991, les négociations débutent dans un climat de confrontation.

Un conciliateur est intervenu en février dernier. Depuis, l'APAPUS et la direction se sont rapprochés. Pas assez.

Les négociateurs patronaux, MM. Jean-Pierre Rousseau et Roland Gendron, n'ont pas retourné l'appel de La Tribune. Ils étudiaient les nouvelles demandes de l'APAPUS, déposées hier matin. Personne n'a pu dire quand reprendront les négociations.

CP veut se débarrasser de la gare sise près de Belvédère Sud

Sherbrooke (DD)

La compagnie Canadien Pacifique (CP) souhaite se départir de sa gare située près de la rue Belvédère Sud, à Sherbrooke, et demande pour ce faire à l'Office national des transports (ONT) de ne plus considérer ce bâtiment comme étant utilisé.

CP fait valoir que l'édifice érigé en 1912 sur la «Terrasse du CPR» n'est plus utilisé par le public et ne sert plus à l'exploitation ferroviaire.

La gare pourrait être vendue et démolie, ou à la limite démolie, si CP ne trouve pas preneur, explique Tim Humphreys, chargé des communications chez CP.

«On va essayer de la vendre. Normalement on demande que la gare soit démolie par mesure de sécurité, puisqu'elle est située sur notre ligne principale vers les Maritimes», explique M. Humphreys.



«Lorsqu'on demande de déclasser, c'est pour nous permettre de rechercher des gens qui aimeraient l'avoir. C'est sûr que lorsque la nouvelle va sortir, des gens comme les sociétés d'histoire vont se montrer intéressés», dit-il.

Le CP ne peut disposer de l'édifice ou mettre en valeur le site sans que l'ONT reconnaisse qu'il n'est plus en exploitation.

La demande du CP auprès de l'Office «permet d'entreprendre des démarches pour en disposer, ça nous enlève l'obligation de la garder», explique M. Humphreys.

Opposition de la Ville

La Ville de Sherbrooke s'oppose toutefois à la démolition de cette gare, sous prétexte que l'édifice fait

partie de son patrimoine architectural et de son histoire.

Le conseil municipal a adopté hier soir une résolution en ce sens et demande au Canadien Pacifique «d'explorer des avenues possibles quant à la préservation et la réutilisation du bâtiment».

Le porte-parole du CP assure pour sa part qu'il n'est pas question de démolir la gare dès l'obtention de l'autorisation de l'Office national des transports.

«Ce n'est pas notre style», dit M. Humphreys.

A son avis, CP reconnaît la valeur patrimoniale des lieux et est prêt à discuter avec la Ville de Sherbrooke.

La Ville pourrait-elle acheter la gare? Le maire Paul Gervais répond par la négative, ajoutant que la Ville se contente pour l'instant de s'assurer que la vieille gare ne soit pas démolie.

Les élus de la Ville retournent vite au travail à huis clos

Denis DUFRESNE Sherbrooke

À peine deux semaines après l'adoption d'une nouvelle politique de transparence lors des ateliers de travail, les élus municipaux sherbrookoïses ont discuté en privé hier de trois dossiers, dont le contenu, de l'avis du Regroupement des citoyens et citoyennes de Sherbrooke (RCS), ne justifiait pas le huis clos.

Au début du mois, le conseil avait adopté une proposition du RCS pour ouvrir les ateliers de travail au public, avec toutefois un amendement destiné à restreindre l'accès aux seuls journalistes et à permettre aux élus de tenir ces ateliers à huis clos lorsqu'ils jugent que certains

dossiers doivent être «défrichés».

La résolution prévoyait également que les dossiers touchant le développement économique, la gestion du personnel, les affaires litigieuses et les budgets annuels, peuvent être discutés à huis clos.

Selon le RCS, toutefois, les trois dossiers traités hier ne tombaient pas dans les catégories visées plus haut.

Trois sujets étaient à l'ordre du jour hier: l'orientation de la prospection industrielle à la Société développement industriel de la région sherbrookoïse, le centre de traitement des matières récupérables, ainsi qu'une étude de la délégation des pouvoirs au comité exécutif.

À la demande du conseiller Alain Leclerc, le président du conseil, Serge Cardin, a expli-

qué que le dossier de la Société de développement industriel était en fait un rapport verbal dont certains éléments n'auraient pu être présentés en présence des médias.

Même chose pour le dossier du centre de tri, trop «sensible» à son avis.

De plus, a déclaré M. Cardin, «je n'ai pas eu l'opportunité d'évaluer le contenu des dossiers».

«J'espère qu'on n'aura pas à revenir à toutes les semaines sur les raisons sur lesquelles je me suis basé pour décider du huis clos», a ajouté le président du conseil.

Le maire Paul Gervais a pour sa part indiqué que lorsqu'il y a «des intérêts financiers à protéger, ça m'apparaît correct (le huis clos)».

Le centre de tri de RB Inspection cesse ses activités

Sherbrooke

Le centre de tri de la compagnie RB Inspection, en opération depuis à peine cinq mois, cesse ses activités pour une période indéterminée en raison des prix nettement insuffisants pour les matières recyclables sur le marché, ce qui obligera la Ville de Sherbrooke à retourner une fois de plus en appel d'offres.

«Les matières n'ont pas de prix», fait valoir le président de RB Inspection, Rosaire Baillargeon.

Alors que le prix des matières recyclables pouvait atteindre 60 ou 65 \$ la tonne, explique-t-il, il est maintenant de 10 \$ la tonne.

«Ca veut dire que ça coûte 30 à 35 \$ la tonne pour le transport», dit M. Baillargeon.

RB Inspection reçoit 15 \$ la tonne pour le traitement des matières

recyclables (papier, carton, verre, plastique et métal) provenant de la collecte sélective à Sherbrooke, en vertu d'une offre de service présentée à la Ville l'automne dernier.

«Quinze dollars la tonne, c'était trop bas», reconnaît M. Baillargeon.

L'entreprise lennoxvilloise a également un contrat de 1,5 million \$ pour la collecte sélective à Sherbrooke.

«La collecte et le transport ça continue, mais le traitement ça va arrêter», indique M. Baillargeon.

Ce dernier précise que le centre de tri de 400 000 \$, inauguré officiellement au début de février, fermera «d'ici quelques semaines» et pourrait même être vendu en raison de la mauvaise conjoncture économique.

Qu'advient-il des quelque 65 tonnes de matières recyclables que les Sherbrookoïses envoient cha-

que semaine à la récupération, une fois le centre de tri fermé?

«La Ville va nous dire quoi faire», répond le président de RB Inspection.

Selon des informations obtenues par La Tribune, toutefois, RB Inspection fermera son centre de tri du boulevard Queen dès le 23 mars, de sorte que la Ville de Sherbrooke doit trouver rapidement un autre endroit pour le traitement des matières recyclables.

La Ville aurait même demandé il y a quelques jours des soumissions à quelques centres de tri de la région pour acheminer temporairement les matières recyclables, le temps de préparer un appel d'offres.

Depuis l'implantation de la collecte sélective, en avril 1991, la Ville de Sherbrooke a fait affaires avec pas moins de trois centres de tri différents et doit maintenant en dénicher un quatrième.

Des usagers lésés du YMCA ont gain de cause

François GOUGEON Sherbrooke

Des consommateurs persévérants qui avaient été lésés lors de la fermeture du centre de conditionnement physique YMCA, de la rue Montréal à Sherbrooke, viennent d'obtenir gain de cause en Cour des petites créances.

En communiquant l'information, hier, le directeur du bureau régional de l'Estrie de l'Office de la protection du consommateur, Yves Leclerc, a indiqué que les sommes remboursées totalisent près de 4000 \$. Bien sûr, a-t-il reconnu, le montant peut apparaître minime mais cela n'en démontre pas moins le recours que des consommateurs peuvent avoir quand une telle situation se présente. C'est une question d'équité en vertu de la loi.

Rappelons qu'après la fermeture du YMCA, en décembre 1990, 26 consommateurs avaient, dès le mois de janvier suivant, entrepris des procédures aux petites créances. Aussi, malgré la déclaration de faillite, le 14 février 1991, qui est

venue compliquer le dossier, 19 d'entre eux ont décidé de prendre un avocat pour obtenir de la Cour supérieure la permission de procéder quand même aux petites créances. Le tout avec le support de l'Office de la protection du consommateur. Telle permission a été accordée le 21 octobre dernier, avec le résultat que les jugements ont été rendus récemment.

Au total, 16 des 19 consommateurs ayant décidé d'aller jusqu'au bout ont obtenu des jugements favorables. En plus du remboursement auquel ils auront droit, en fonction de la partie du montant qui restait à couvrir pour leur inscription au YMCA, le juge leur a accordé le paiement d'intérêts. Le montant que cela représente, soit de 3000 à 4000 \$, sera prélevé à même la caution de 10 000 \$ du YMCA détenue par l'Office de la protection du consommateur, comme c'est le cas pour tout organisme ayant à transiger avec des consommateurs.

La CSCS refuse d'appuyer le Canada en réponse à une lettre de Calgary

Michel RONDEAU Sherbrooke

Le conseil des commissaires de la CSCS s'est si bien défendu de faire de la politique provinciale ou fédérale hier soir qu'il a finalement dit... non au Canada.

C'est une lettre de la Commission scolaire catholique de Calgary qui a été à l'origine d'un débat tout à fait inattendu.

Dans cette lettre, le président, M. John Donachie, demande au président de la CSCS de «partager nos aspirations et de travailler avec nous à façonner l'image d'un nou-

veau Canada, caractérisé par sa compréhension, sa tolérance envers les différentes cultures et son assurance — un Canada qui pourrait servir de modèle à nos camarades du monde entier».

Mme Caroline Paquette, fidèle à ses antécédents britanniques, a proposé que le président de la CSCS, Michel Ellyson, réponde à M. Donachie, par politesse, sans toutefois spécifier sur quel ton.

Alors que la majorité des commissaires se disait contre cette proposition, M. Ellyson lui-même a fait comprendre qu'il n'avait pas envie de faire plus que d'envoyer

un accusé de réception.

D'ailleurs, un certain nombre de commissaires n'ont pas manqué de faire connaître leur objection à plus qu'un accusé de réception. Mme Jacinthe Bélisle manifestait ses craintes de laisser le président répondre sans que les commissaires soient consultés et elle laissait tomber un «Si jamais!...». Claude Fougues, un peu narquois, exprimait pour sa part: «Je m'attends à une lettre de politesse par rapport à des voisins, parce que je considère correct un bon voisinage avec le Canada.»

«J'en ai assez»

Mais le commentaire le plus vif, a été celui de Mme Louise Roy. Un passage de la lettre du président de la Commission scolaire catholique de Calgary disait: «Nous souhaitons pour nos étudiants qu'ils puissent vivre dans un Canada qui sait comprendre et apprécier les différences qui enrichissent notre pays.»

A un moment donné, ne se contenant plus, Mme Roy a lancé: «On l'a vu largement, à la télé, la compréhension des différences qu'on peut attendre du Canada!»

Par la suite, dans le corridor, Mme Roy rappelait: «J'en ai vu des bonnes femmes qui s'essuyaient les pieds sur notre drapeau. J'ai aussi vu ce Mordecai Richler qui considère nos mères comme des truies et les femmes bonnes seulement pour la reproduction. Puis, j'ai vu le dernier né, cet homme qui veut apeurer tout le monde et qui presse les Québécois de vendre leurs biens avant que le Québec ne se sépare. On aura beau m'écrire en français maintenant, j'en ai assez de tout cela!»

Caroline Paquette a finalement été la seule commissaire jugeant qu'il fallait répondre au président de la Commission scolaire catholique de Calgary. Deux autres commissaires se sont abstenus de voter et les 16 autres se sont prononcés contre la proposition.

Parents opposés à l'aide alimentaire aux écoliers à même les fonds de la Commission

Sherbrooke (MR)

Le comité de parents de la CSCS est contre tout projet d'aide ali-

mentaire aux écoliers affamés à même les fonds de la CSCS.

C'est ce qu'il a été possible d'apprendre hier de source sûre. Le comité de parents pourrait convoquer une conférence de presse pour annoncer sa position publiquement.

Ce serait au terme d'un débat assez houleux que le comité de parents en est venu à cette position, qui a été communiquée au conseil des commissaires récemment réuni en session de travail en prévision du prochain budget. Le directeur général de la CSCS, Gilles Taillon, avait, dans un rapport présenté en janvier, identifié quelques pistes de solutions pour contrer la pauvreté

en milieu scolaire.

Parmi ces pistes, M. Taillon mentionnait la possibilité de dégager des fonds pour organiser des collations pour les élèves.

Cette année, avant d'adopter des orientations budgétaires définitives, le conseil des commissaires reçoit les positions de tous ses partenaires. De là que le comité de parents lui ait fait connaître son point de vue au sujet de l'aide alimentaire.

Le conseil des commissaires n'a pas encore pris de décision en cette matière. Il adoptera ses orientations le 13 avril et son budget le 18 mai.

La police sherbrookoise recherche les propriétaires de nombreux biens volés

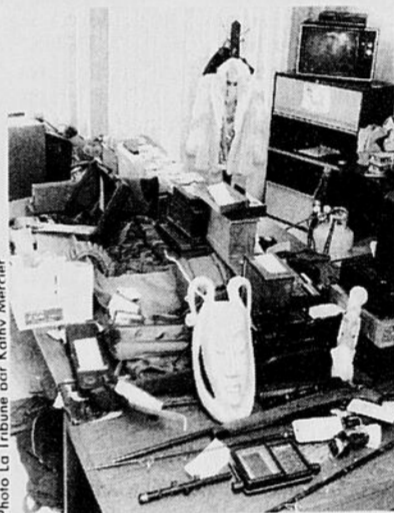
Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Il y a un local au second étage du quartier général de la Police municipale de Sherbrooke, 400 rue Marquette, qui ferait rougir d'envie bon nombre de brocanteurs.

Téléviseurs, magnétoscopes, bijoux, disques au laser, chaînes stéréophoniques, équipement de pêche, armes à feu, arbalète, projectiles d'arme à feu, machine à écrire, coffrets à bijoux et autres articles... de même que deux étranges sculptures exotiques s'empilent sur le plancher, les tables et les classeurs.

Ces biens avaient été saisis lors de l'opération tentaculaire du 23 janvier 1992 à laquelle ont participé les corps policiers de la SQ, GRC, Police municipale de Sherbrooke, Sûreté municipale de Rock

Forest et Métro Police Ascot-Lennoxville.



La police garde les biens saisis en inventaire.

Les quelque 20 perquisitions effectuées dans cinq municipalités ou villes de la région de Sherbrooke visaient à freiner les activités de cambrioleurs et de recailleurs.

Après un inventaire exhaustif des biens et des plaintes de vol avec effraction, on s'est aperçu que l'on possédait plus de biens présumément volés... que de victimes.

Si des gens ont été victimes de cambriolage avant le 23 janvier et, devant l'énumération des biens volés, s'ils estiment que certains articles pourraient se retrouver au quartier général, ils peuvent à compter d'aujourd'hui se présenter au 400 rue Marquette, de jour ou de soir, pour jeter un coup d'oeil.

Ajoutons que l'on ne se contentera pas uniquement de la parole des gens mais que des preuves concrètes de propriété à l'appui de la parole seront exigées.

4500 \$ d'amende pour contrebande d'alcool

Sherbrooke

Pour avoir introduit en contrebande 490 bouteilles de boissons alcoolisées sur un chemin non gardé près de Stanhope, Pierre Benoit,

agé de 48 ans, de Montréal-Nord, a encouru une pénalité de 4500 \$.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Me Jean Leblanc avait expliqué

que son client n'a servi de conducteur dans cette chevauchée et n'avait pas d'autre implication.

La police fédérale avait interpellé l'individu le 16 septembre à bord d'une voiture à 06 h 30.

La boisson d'une valeur de 5700 \$ a été saisie et le véhicule confisqué par la police.

Il s'agissait de la deuxième interpellation à cet endroit de Benoit qui a écoupé le 27 mai d'une amende de 3000 \$ pour l'importation illégale de 460 bouteilles de boisson américaine.

Me Leblanc a soumis que son client avait commis ces délits pour combler un manque à gagner mais a depuis trouvé un emploi.

Selon la procureure Danielle Laguë, l'entrée de cette boisson en contrebande aurait privé l'État de 3826 \$ de droits et 987 \$ en taxes.

Le législateur doit majorer de 25 000 \$ à 200 000 \$ le montant maximal pour une telle infraction, a-t-elle noté.

Benoit a obtenu un délai de 18 mois pour payer son amende.

C'EST LE 5^e ANNIVERSAIRE DES CONCESSIONNAIRES ACURA DU QUÉBEC

...ET VOICI LES CADEAUX!

ACURA INTÉGRA BERLINE RS 1992, MODÈLE DB 154

15 695 \$*

INCLUANT VOTRE CHOIX PARMIS 5 CADEAUX

- Climatiseur ● Transmission automatique ● Disque compact ● Système antivol ● Aileron arrière, Haut-parleurs, Tapis

EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 MARS

- TRANSPORT ET TAXES EN SUS
- CETTE OFFRE NE PEUT PAS ÊTRE JUMEEE À UNE AUTRE

4900, Boul. Bourque Rock Forest
564-8909

LE MONDE ACURA
L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES ACURA DU QUÉBEC

38804



Nous avons créé le Club des Gouverneurs parce que nos meilleurs clients étaient pressés de partir.

Les gens d'affaires n'ont généralement pas de temps à perdre lorsqu'ils descendent à l'hôtel.

Réunions, repas d'affaires, visites chez les clients, un agenda chargé qui ne leur laisse souvent pas le loisir d'être très patient!

C'est en pensant à eux que nous avons conçu le Club des Gouverneurs.

Le Club des Gouverneurs offre à ses membres toute une gamme de services personnalisés. En plus de formalités d'arrivée et de départ rapides et simplifiées, la carte de membre donne accès à des chambres de catégorie supérieure à des tarifs préférentiels dans tous nos hôtels. Les membres profitent d'un système de réservations

garanties ou d'hébergement gratuit, d'une occupation double sans frais supplémentaires et de la possibilité de quitter la chambre à 15 heures. L'adhésion est gratuite.

Pour devenir membre du Club des Gouverneurs ou pour obtenir de plus amples renseignements sur les services offerts à nos membres communiquez avec nous en composant le

1 800 463-2820.



HÔTEL DES GOUVERNEURS

Montréal (Le Grand), Montréal (Place Dupuis), Longueuil (De Charro), Laval, Québec (Place Hauteville), Sainte-Foy, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi, Sept-Îles, Rimouski, Matane.

CORRECTIONS

EATON

Cahier «Pourquoi attendre les rabais» Mode foyer encarté dans La Tribune le mardi 17 mars 1992.

Page 15:
A à E2: Articles «Reed» en cristal, non offerts à Sherbrooke.

Page 18:
B Cuisinière, modèle RS3010, on devrait lire: 829⁹⁹

Les articles suivants ne sont pas offerts à Sherbrooke.

Page 20:
A Ordinateur Magnavox Head Start SX de Philips
E Calculatrice modèle FR5100 de Casio
F Imprimante modèle NX2430 de Star
G Unité centrale personnelle KXW 1025 de Panasonic
H Répondeur-téléphone sans fil de Sanyo

Page 22:
D Mini caméscope Videomovie VHS, GR AX2, compact JVC.

Veillez allouer un délai de 2 semaines pour la livraison.

Page 24:
C Aspirateur Panasonic, modèle MC5128
D Aspirateur vertical de Panasonic, modèle MC6348
Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient.

39740

Intersan fait appel au bon sens des citoyens de St-Nicéphore

Gérald PRINCE Drummondville

La compagnie Intersan, qui opère un site d'enfouissement à St-Nicéphore depuis plusieurs années, fait appel au bon sens des contribuables de cette localité pour qu'ils acceptent le projet de centre communautaire, présentement en construction.

«Nous ne souhaitons pas en arriver là, mais les colportés, les rumeurs et toutes sortes de fausses nouvelles obligent», a mentionné hier, au nom d'Intersan, le chargé de projet, Gérald Bouthillette.

Car pour Intersan, pas question de faire de politique municipale, encore moins de s'immiscer dans la querelle qui oppose le conseil au mouvement Action St-Nicéphore. L'entreprise, constate M. Bouthillette, se rend bien compte quand même qu'il y a un malaise dans la municipalité, mais ne veut pas y être impliquée d'une façon ou d'une autre.

Solidaire

A la suite des demandes du conseil, pour des besoins criants en infrastructures de loisirs pour les jeu-

nes de la municipalité, Intersan a accepté de verser une subvention, équivalent aux deux tiers, du centre communautaire de 650 000 \$ en construction présentement, le reste étant défrayé par des subventions du gouvernement du Québec.

«Quel que soit le maire en place, cela aurait pu être MM. Roger Traversy, Jean Charpentier au lieu de Réjean Blanchette, nous avons pensé chez Intersan, ajoute M. Bouthillette, qu'il y allait du bien-être de nos concitoyens de St-Nicéphore de participer à la construction de ce centre». En aucun temps, déclare Intersan, ce projet n'a été conditionnel à des ententes avec les élus ou une sollicitation de faveurs. Cette participation, ajout-

te-t-il, a été faite par un citoyen corporatif de St-Nicéphore (Intersan) dans le seul souci de favoriser la croissance de la municipalité et de faire échec à certains problèmes sociaux qui commencent à se propager (drogue, délinquance, etc). Cette compagnie se dit solidaire des conditions de vie de ses concitoyens.

Pour M. Bouthillette, le geste d'Intersan équivaut à celui de Cascades qui a créé un parc dont toute la population est fière à Kingsley Falls et à celui de Tapis Peerless, qui a subventionné de façon importante la construction de l'aréna d'Acton Vale, pour ne nommer que ces cas.

«Tout a été fait dans la transpa-

rence, précise M. Bouthillette, nous n'accepterons pas que l'intégrité d'Intersan soit mise en doute». D'ailleurs, mentionne-t-il, beaucoup d'entreprises appuient de tels projets dans leur municipalité, comme geste social, sans que personne n'y ait à redire. De plus, Intersan, dont le siège social est à Longueuil, se considère comme citoyen à part entière de St-Nicéphore et c'est dans l'optique d'aider des concitoyens qu'elle agit, sans oublier que de tels dons amènent également pour elle des réductions d'impôts, cela au bénéfice de ses concitoyens.

Si c'est non...

Pour ces motifs, Intersan sou-

haite que, si la contestation continue, la municipalité fasse approuver le projet par référendum. Si le résultat est négatif, Intersan rachètera la bâtisse, qui devrait être complétée d'ici la fin du mois, et en fera ensuite ce qu'elle en voudra: des logements pour personnes âgées ou quoi encore. Quant au projet de centre communautaire, la population pourra toujours attendre...

Du même souffle, M. Bouthillette, qui a oeuvré pendant plusieurs années dans le domaine de la gestion des déchets à St-Nicéphore, en particulier pour Entreprises de rejets DG avant son acquisition par Intersan, lance: «Il va falloir qu'un jour la population comprenne

qu'Intersan n'est pas un pollueur, mais une entreprise qui fait tout en son pouvoir pour valoriser les déchets par le recyclage». Pour le moment, l'entreprise n'en est pas rendue là, tellement les événements se bousculent. Pour Intersan, il faut bien, puisqu'elle recueille des milliers de tonnes de déchets chaque année, leur trouver une place: pour le moment, c'est en les enfouissant de façon sécuritaire et légale à St-Nicéphore. Le temps n'est pas loin, prédit-il, où les déchets seront triés, recyclés et valorisés, ce qui amènera des activités de transformation, des investissements et la création d'emplois, conclut-il.

Ils ne voient qu'une solution, l'expropriation...

□ Roy et Vera Hughes, de Melbourne, en ont assez des débordements de la St-François

Guy MARCHAND Richmond

Les résidents de la dizaine de propriétés les plus durement touchées par le débordement de la rivière St-François à Melbourne, soit celles en bordure de la route 243 et de la rivière, semblent vouloir réclamer de leur municipalité qu'elle entreprenne les procédures auprès du gouvernement pour obtenir leur expropriation.

C'est notamment ce que souhaite le couple Roy et Vera Hughes qui habitent à cet endroit depuis près de 30 ans et ne voient pas d'autre solution à leur problème.

«Depuis que nous résidons dans ce secteur de la municipalité nous n'avons jamais été aussi touchés durement par le débordement de la rivière. Avant on n'avait que quelques pieds d'eau dans le sous-sol et ça durait tout au plus une journée, mais cette année c'est pire puisque l'eau est dans la cave depuis jeudi dernier et c'est plus dangereux car la rivière s'est fait un chemin sur notre propriété et le courant est impressionnant. Non je n'aime pas du tout cette situation», déclare Mme Hughes.

Depuis la digue...

Auparavant ils n'avaient pas à subir cette désagréable situation parce que l'eau se frayait un chemin du côté de Richmond mais depuis qu'une digue a été aménagée, l'eau refole de leur côté, vers Melbourne, explique-t-elle. «Ca fait deux ans d'affilée qu'on est touchés par la crue des eaux et rien dit que nous le serons pas à cha-



Photo La Tribune par Guy Marchand

Depuis jeudi dernier, le couple Roy et Vera Hughes doit avoir recours à une pompe pour empêcher l'inondation complète du sous-sol de leur résidence de Melbourne. Hier ils ont reçu la visite de deux membres des Oddfellows, un regroupement qui vient en aide à des gens qui traversent une situation difficile, soit MM. Auke Devries et Bruno Lavoie.

que année. Il nous semble que la Protection civile aurait pu prendre les mesures nécessaires pour empêcher qu'une embâcle se produise à la hauteur de notre municipalité, mais nous ne devons pas peser fort dans la balance, et au lieu qu'une municipalité comme St-Nicéphore reçoive toutes les glaces, peut-être que c'est mieux pour eux que ce soit nous qui écopions de ce problème. Pour toutes ces raisons, la

municipalité devrait entreprendre les démarches auprès du gouvernement pour que nous soyons expropriés. Ce serait plus avantageux pour la Protection civile qui n'aurait pas à rembourser nos pertes à chaque année et ce serait moins cher que d'aménager une digue», fait valoir Mme Hughes.

L'an dernier le couple a subi pour environ 12 000 \$ de dommages et leur réclamation n'a tou-

jours pas été remboursée par le gouvernement.

Si la colère des premiers jours s'est dissipée peu à peu, «il faut bien vivre avec la situation», ont-ils dit, le couple Hughes a tout de même réussi à bien se débrouiller malgré qu'ils n'aient pas l'eau courante, leur puits étant envahi par l'eau de la rivière, ni eau chaude, ni fournaise, entre autres. entre-

Ca dure longtemps

«Cette année nous avons été avertis de la situation par les autorités, ce qui nous a permis d'évacuer le sous-sol et de la machinerie dans mon garage, ce qui n'a pas été le cas l'an dernier. Cependant on ne pensait pas que ça durerait aussi longtemps et en aucun temps, la maison est demeurée innocuée. On s'assure de toujours avoir quelqu'un pour ne pas être victime de vol ou de vandalisme et on surveille de près le niveau de l'eau car au début on redoutait qu'elle atteigne le premier plancher», souligne M. Roy Hughes. Le sous-sol est rempli de 8 pieds d'eau qu'il faut pomper sans arrêt depuis jeudi dernier.

Avec seulement un poêle à bois et un foyer pour se chauffer, le couple dit s'accommoder, malgré des nuits plutôt froides en surplus. Ils ont reçu quotidiennement la visite de leurs enfants qui sont venus les aider et des voisins qui viennent s'informer si ils ont besoin de quelque chose. Le secrétaire-trésorier de la municipalité et quelques conseillers demeurent également en contact étroit avec eux. De l'aide appréciée, mais ils déplorent le fait que la municipalité ait refusé l'an dernier de mettre sur pied un comité qui aurait élaboré un plan d'urgence, et ce malgré qu'une pétition comprenant plusieurs signatures de citoyens avait été adressée au conseil.

Le couple Hughes espère que le pire est passé mais il y a toujours la crainte du moment où les glaces vont partir. Une situation pour le moins stressante...

Le conflit réglé chez Emballage Victoriaville

Pierre MAILHOT Victoriaville

Après un conflit d'un mois, les 62 employés de la firme Emballage Victoriaville sise au 220 boulevard Bonaventure, à Victoriaville, ont accepté à 96 pour cent les dernières offres patronales.

A la suite de l'acceptation des offres, les deux parties ont signé la convention la même journée. Toutefois, les employés réintégreront leur travail après la signature du protocole de retour au travail, ce qui devrait se faire au cours des prochains jours.

Heureux du dénouement de ce conflit, le président du syndicat Emballage Victoriaville, Jean Béliveau, a souligné que les deux parties ont finalement trouvé un terrain d'entente sur l'épineux problème des clauses normatives, dont surtout la question du mouvement de personnel. «Pour pallier ce problème, nous avons offert à la partie patronale la formation d'une équipe volante. Et elle a accepté», a-t-il déclaré hier. «Chose certaine, les travailleurs ne rentreront pas à l'usine en maugréant», a-t-il ajouté.

Contente

La directrice générale de l'entreprise qui fabrique des boîtes de carton ondulé, Diane Ross, se dit très satisfaite du déroulement des événements des derniers jours. «Nous avons obtenu toute la flexibilité que l'on voulait dans l'histoire du mouvement de personnel et la formation d'une équipe volante présentée par le syndicat corrigé, le problème», a-t-elle indiqué.

Les employés se retrouvent ainsi avec un contrat de travail de trois ans rétroactif au mois de janvier dernier.

Au domaine salarial, les employés ont obtenu des augmentations de 0,20 \$ l'heure pour la première année, 0,30 \$ l'heure pour la deuxième année et 0,50 \$ l'heure pour la dernière année du contrat.

Des séances de burinage pour combattre le fléau des vols de véhicules

Sherbrooke (psi)

La Police municipale de Sherbrooke consacra les trois derniers mardis du mois de mars, avec une première séance de burinage aujourd'hui, à la prévention des vols de véhicule.

«Avec 582 vols de véhicule moutur sur le territoire de la Police municipale de Sherbrooke, en 1991, dont 198 véhicules qui n'ont jamais été retrouvés, et ce ne sont pas les modèles les plus vieux vous pouvez me croire, il fallait revenir encore avec un programme de prévention», a précisé le policier Serge Fournier, relationniste à la Police municipale de Sherbrooke.

Les préventionnistes du corps policier municipal, en collaboration avec les entreprises Couvre-Siège Sherbrooke, rue Quatre-Pins et Lebeau Vitres d'Auto, rue Wellington Sud, à Sherbrooke, tiendront aujourd'hui le 17 de même que les 24 et 31 mars, des séances de burinage de vitres de véhicule.

La méthode a déjà fait ses preuves dans le passé pour dissuader le voleur de s'accaparer d'un bien trop facilement identifiable.

Dans les deux ateliers, le service sera offert de 8 h à 17 h, chaque mardi, jusqu'à la fin du mois.

«Les personnes intéressées à bénéficier de ce programme de prévention n'ont qu'à se présenter à l'une ou l'autre des adresses men-

Yvon ROUSSEAU Melbourne

Des malfaiteurs, qui se sont introduits par effraction dans l'usine de la compagnie Usinatech Inc., située au 1099 rue Belmont, à Melbourne, y ont volé de la machinerie de précision, évaluée à 50 000 \$, et causé des dommages estimés à plusieurs milliers de dollars.

L'important vol a été perpétré aux environs de 3 h hier matin, alors que les maraudeurs nocturnes ont profité de l'absence du personnel pour prendre la fuite avec une forte quantité d'outils et saccager l'intérieur de l'entreprise.

M. Daniel Pelletier, vice-président de l'entreprise, a précisé que l'inventaire effectué à la suite de la

découverte du vol, hier matin, à la rentrée des employés, indique des pertes importantes dans la machinerie de précision. «Un inventaire effectué par les employés établit de façon pas mal précise le montant du vol à 50 000 \$», a-t-il poursuivi.

Les malfaiteurs ont également endommagé la grande porte du garage de l'usine sur laquelle ils ont foncé avec le chariot élévateur, de l'intérieur. Des bureaux ont été viciés à l'envers et des documents importants, laissés pêle-mêle sur le parquet.

L'industrie Usinatech procure du travail à 30 employés, qui ont été invités à demeurer à la maison en avant-midi, hier, mais qui sont tous rentrés au travail en début d'a-

près-midi. L'usine fabrique des outils de précision pour d'autres entreprises.

M. Pelletier a indiqué que les dirigeants de la compagnie et le personnel étaient passablement débordés hier en journée, alors que tous s'affairaient à remettre l'entreprise en marche. Le méfait n'entraînera fort heureusement aucune mise à pied au sein du personnel.

Les voleurs ont foncé une fenêtre pour ensuite pénétrer dans l'édifice.

L'enquête a été confiée aux limiers du détachement de Richmond de la Sûreté du Québec.

tionnées; il n'en coûte pas un sou et il suffit de fournir son certificat d'immatriculation», a expliqué M. Fournier.

Avec ce programme, on espère freiner le vol de véhicules, fléau qui ne cesse d'augmenter d'année en année.

L'an dernier, on a volé à Sherbrooke et à Fleurimont 582 véhicules dont 356 automobiles, 115 camions, 102 motocyclettes et cyclomoteurs, enfin deux motoneiges.

Les véhicules que l'on a jamais retracés sont 121 automobiles, 41 camions dont certains flamants neufs, 35 motos et cyclomoteurs, une motoneige.

Ceux qui souhaiteraient obtenir de plus amples renseignements, il suffit de communiquer avec le policier Denis Deschesnes, responsable de cette initiative, à la Section Prévention (821-5576), 400 rue Marquette, à Sherbrooke.

HOBITEC 2000
Concessionnaire autorisé

Habitations usinées

- Unifamiliales
- Multifamiliales
- Chalets, condos, motels
- Maison évolutive
- Maison en bois rond

RÉALISEZ VOTRE RÊVE MAINTENANT

PROFITEZ DES BAS TAUX D'INTÉRÊT

Évitez la TVQ (1er juillet 92)

S.V.P. sur rendez-vous

VENEZ CHOISIR VOTRE MAISON À VOTRE GOÛT SELON VOTRE BUDGET

Plus de 60 modèles

À partir de **31 795\$**

pour livraison (3 semaines) sur votre terrain

Les Maisons de la Montagne

444, ch. Rivard, Bromptonville JOB 1HO

Tél./fax : **846-2286**

35988

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
64519707
Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi points

SPÉCIAUX 1992

À QUI LA CHANCE ?



GÉO MÉTRO COUPÉ

- Moulures latérales
- 2 rétroviseurs extérieurs
- Vitres teintées
- Sièges baquet en tissu
- Essuie-glaces intermittents
- Transmission manuelle 5 vitesses
- Dégivreur arrière électrique
- Freins assistés
- Direction à crémaillère

7 840\$*

ou

154\$55\$/** mois



CAVALIER VL BERLINE

- Moteur 2.2 l
- Transmission automatique
- Chauffe-moteur
- Direction assistée
- Radio AM-FM cassette
- Freins antiblocages (ABS)
- Verrouillage automatique des portes
- Système d'échappement en acier inoxydable
- Carrosserie en acier galvanisé

10 268\$***

NOUVELLE ADMINISTRATION



P.L.C.
Chevrolet • Geo • Oldsmobile

Alain Gagnon

155, rue Angus, East Angus (819) 832-2494

***Transport, préparation et taxes en sus. Tous les rabais du manufacturier inclus.

32245

National

Les syndicats prêts à un compromis avec Québec

□ Ils posent quelques conditions à leur acceptation éventuelle du report des négociations

Lia LÉVESQUE Montréal (PC)

Cinq grandes organisations syndicales du secteur public se disent prêtes à reporter la négociation d'un an, mais à certaines conditions.

C'est le message qu'ont livré hier la CSN, la FTQ, la Fédération des infirmières, le Syndicat des professionnels du gouvernement et le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, au cours d'une conférence de presse à Montréal.

D'une seule voix, les cinq ont écarté la proposition du Conseil du trésor de prolonger encore une fois leurs conventions collectives et de reporter l'augmentation de salaire prévue, à cause de la difficile conjoncture économique.

Toutefois, elles ont fait une con-

tre-proposition.

D'abord les cinq insistent pour que leurs membres touchent dès le 1er juillet 1992 l'augmentation de salaire prévue de trois pour cent. Cette augmentation, le Trésor se proposait de la reporter à 1993 et de l'étaler en deux versements.

Les syndicats demandent donc de s'en tenir à l'entente d'avril 91, lorsqu'ils avaient accepté une première prolongation de six mois de leurs conventions collectives.

En conséquence, toute la négociation qui devait débiter le 1er juillet 1992 serait reportée d'un an.

Cette prolongation «permettrait de souffler», faisait valoir le président de la CSN Gerald Larose. Et, en un an, tous auraient le temps de préparer soigneusement la prochaine ronde de négociations.

À régler entre-temps
Entre-temps, plusieurs points

«urgents» devraient être étudiés ou réglés, notamment le programme de mises à la retraite, les primes d'éloignement et d'isolement, ainsi que le statut d'infirmière bachelière.

Aussi, le gouvernement devrait s'engager à apporter des modifications au régime de négociation dans le secteur public. La révision de ce régime, déjà amorcée en comité, doit aborder différents points: droit de grève, services essentiels, rôle de la médiation, etc.

Les syndicats exigent aussi, en échange, une réforme en profondeur de toute la fiscalité. Ils revendiquent «un véritable débat public» sur le régime fiscal pour «que tout le monde contribue de façon équitable à la caisse».

Les cinq se disent conscients que «ça va mal» sur le plan économique, mais ils tiennent à ce que le

gouvernement réèle ses problèmes de revenus à la source, plutôt que de demander à chaque fois aux syndiqués du secteur public de faire des sacrifices.

«Ce n'est pas aux travailleurs du secteur public et parapublic de faire les frais des politiques budgétaires du gouvernement pour rétablir l'équilibre des finances publiques», avertissent les porte-parole syndicaux.

Consultation

Officiellement, la contre-proposition des centrales n'est pas encore présentée au Conseil du trésor.

Les cinq doivent d'abord consulter leurs membres au cours d'assemblées, durant les trois prochaines semaines. Ensuite, elle sera présentée officiellement au Trésor, si

elle est entérinée bien sûr.

Ensemble, ces cinq organisations représentent environ 280 000 des 400 000 syndiqués du secteur public et parapublic.

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) fait bande à part, ayant déjà déposé sa propre contre-proposition au Conseil du trésor jeudi dernier. Entre autres, elle demande trois pour cent pour la première année et une augmentation équivalant à l'Indice des prix à la consommation pour l'année suivante. La CEQ tient également à des mesures pour contrer l'échec et l'abandon. Elle demande aussi du soutien pour les enseignants qui oeuvrent auprès des enfants en difficulté et en milieu pluri-ethnique.

De nombreux enfants font appel aux banques alimentaires

Ottawa (PC)

Les enfants représentent un pourcentage disproportionné des Canadiens qui font appel aux banques alimentaires pour les nécessités, indique une étude publiée hier par Statistique Canada.

Les enfants de moins de 18 ans comptent en effet pour 40 pour cent de la clientèle des banques alimentaires, en 1990, alors qu'ils ne représentaient que 25 pour cent de la population totale du pays, selon l'Association canadienne des banques d'aliments.

«En 1990, un enfant sur neuf de moins de 18 ans a reçu une aide alimentaire d'urgence, en provenance d'une banque d'aliments et, cela, en moyenne 3,5 fois par année», affirme l'organisme.

Les chiffres étaient encore plus renversants lorsqu'on isole les enfants des Prairies et des Maritimes. En 1990, les enfants des Prairies représentaient 49 pour cent des bénéficiaires alors que ce pourcentage était de 47 dans les provinces de l'Atlantique, comparativement à 42 pour cent en Colombie-Britannique, 39 pour cent en Ontario et 24 pour cent au Québec.

On prévoyait d'autre part que deux millions de personnes, soit 7,5 pour cent de la population, devaient recevoir de l'aide alimentaire en 1991, souligne également Statistique Canada. De ces nécessiteux, 700 000 environ étaient des enfants de moins de 18 ans.

En 1981, il n'existait qu'une seule banque alimentaire d'urgence, au Canada. En 1991, on en comptait pas moins de 292, révèle l'étude.

Cette aide alimentaire accordée était en grande partie des provisions beaucoup plus que des repas préparés. L'Association canadienne des banques alimentaires a révélé que 82 pour cent des bénéficiaires ont reçu des provisions 1,6 fois par mois en moyenne. Le reste a été servi sous forme de repas et les bénéficiaires en touchaient en moyenne 18 fois par mois.

A mesure que la demande s'est accrue, les banques alimentaires ont été dans l'obligation d'appliquer des contrôles plus sévères.

150 000 ouvriers exposés à des produits neurotoxiques

Montréal (PC)

Un épidémiologiste attaché au CLSC Centre-Ville, à Montréal, Normand King, estime que le système nerveux de 150 000 ouvriers québécois est quotidiennement exposé à l'utilisation de produits neurotoxiques utilisés au travail.

Les travailleurs qui oeuvrent dans l'imprimerie, le bâtiment, le nettoyage à sec, dans les ateliers de peinture, dans l'industrie du meuble ou dans l'industrie lourde, sont tous en contact avec des solvants dont les dangers sont fort bien connus, a-t-il soutenu hier.

Participant à une assemblée du Mouvement pour la reconnaissance des maladies de travail (MRMT) qui lançait une campagne de sensibilisation aux problèmes causés par les produits chimiques, Normand King a indiqué que 14 cas seulement d'intoxication ont été reconnus par la CSST en 1989.

«Comment croire que cette statistique représente la réalité quand on connaît le nombre de personnes exposées et la liste des 65 000 produits chimiques employés dans l'industrie en général?» a-t-il demandé.

DISTRIBUTEURS DEMANDÉS

Compagnie en expansion recherche distributeurs dynamiques.

- Territoire protégé
- Investissement requis: 7 500\$
- Produit en demande

Pour rendez-vous, téléphonez au 1-800-667-8625 ou faire parvenir C.V. au no de télécopieur 1-514-928-1050 67102

Quatorze millions de personnes veulent voir vos annonces à tel point qu'elles sont prêtes à payer pour les voir.

En fait, les lecteurs de quotidiens lisent les annonces. Au contraire des téléspectateurs ou des auditeurs de radio, ils sont contents d'en avoir. Et c'est même là une des premières raisons pour lesquelles ils achètent le quotidien; 66 % disent qu'ils s'y réfèrent pour planifier leurs achats. Ils y trouvent des informations dignes de foi, qui leur inspirent confiance et qu'ils peuvent consulter quand bon leur semble. Ça veut dire que votre message ne leur entre pas par une oreille pour leur sortir par l'autre. Au contraire, il rejoint les gens qui veulent acheter.

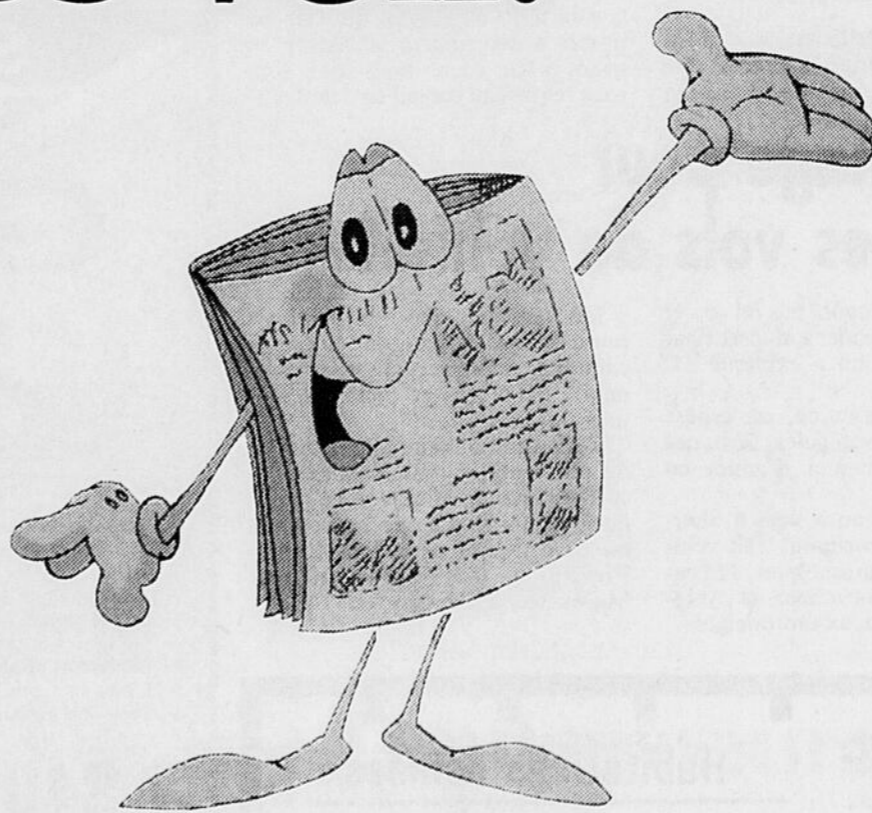
Ils achètent, ça, c'est sûr. À briser des records. On classe les lecteurs de quotidiens parmi les plus gros consommateurs de presque toutes les catégories de biens et services.

Maintenant, dites-nous, quand vous pouvez trouver autant de consommateurs quelque part, ne devriez-vous pas faire un petit effort pour y être également?

Pour votre publicité, nos conseillers sont à votre service.

La Tribune

564-5450



Source: ABC, NADbank, Emtronics

39067

HABITAT RENIL INC.
566-8440

VENEZ VISITER NOS MAISONS MODÈLES 1992
À ST-ÉLIE LES 21 ET 22 MARS PROCHAINS

SURVEILLEZ L'ANNONCE
du 21 MARS
PROCHAIN

38953

La tribune jeunesse

Une semaine pas comme les autres

Le Collège du Sacré-Coeur initie cette année une toute nouvelle formule de formation aux divers volets de l'éducation et de l'enseignement.

Tandis qu'un groupe d'élèves participe à un programme d'aide internationale en République Dominicaine, des étudiantes se retrouvent à Montréal et Ottawa en ateliers d'art, au musée ou au parlement.

Tout au long de ces quelques jours, les élèves ont accès à des apprentissages différents dans un programme offrant 52 activités présentées sous divers volets.

Le volet académique offre la possibilité d'une immersion en anglais, d'une expérience de développement du potentiel intellectuel (A.P.I.) de renforcement dans les matières scolaires ou encore de rencontre ou de stage en lieu de travail

de professionnels dans la carrière qu'on envisage d'entreprendre.

Le volet culturel: Journalisme, ébulliscence, génies en herbe, visites industrielles font partie du tableau accessible à celles dont les goûts et les aptitudes poussaient à en savoir davantage en ces domaines.

Les arts ont permis de s'adonner à la musique, à la photographie, au théâtre, aux émaux sur cuivre, à la couture et à la danse sous forme d'ateliers ponctuels ou en continuité tout au long de la semaine.

Le volet social: La formation au programme de «Gardiennes averties» et en R.C.R. (Réanimation cardiorespiratoire)

en télé-détection des problèmes de santé ou la sensibilisation à l'itinérance ont aussi rejoint un grand nombre d'élèves.

Le volet sportif n'est pas demeuré en reste en présentant une quinzaine de sports parmi lesquels le golf, l'escalade, l'autodéfense. Le tennis et le ski ont bénéficié d'un attrait particulier.

La semaine thématique avec ses 4300 combinaisons différentes d'activités a été une occasion de faire de nouveaux apprentissages dans un contexte de chaleureuse communication entre jeunes et adultes comme l'indiquait un élève en s'exclamant: «Apprendre de cette façon, c'est un vrai plaisir!»

Nouvelle approche d'apprentissage

Depuis janvier, le Collège du Sacré-Coeur offre à sa clientèle de première secondaire des cours portant sur une nouvelle approche d'apprentissage: A.P.I. (actualisation du potentiel intellectuel).

Selon Geneviève Pelletier et Christine Tremblay, ce cours leur est déjà profitable:

— «Depuis que je fais de l'A.P.I., je suis capable d'identifier quand je suis impulsif.

— J'observe beaucoup mieux et je suis plus capable de sélectionner les données pertinentes dans un problème.

— C'est un cours intéressant, j'ai toujours hâte à cette période.

— L'A.P.I. me lance continuellement des défis et je suis fière quand je les réussis.

— J'aime tellement faire de l'A.P.I., que j'aimerais que le cours se poursuivre tout au long de mon secondaire pour travailler d'autres stratégies d'apprentissage».

C'est donc dire que cette nouvelle approche semble répondre à plusieurs besoins. En effet, le but premier de l'A.P.I. est de travailler des stratégies qui facilitent l'apprentissage dans un contexte agréable et plaisant. Ce cours s'annonce des plus prometteurs.

Chantal Simoneau

Le français, est-ce difficile?

Par Jackeline Lumbi

Voilà une question que nous nous sommes souvent fait poser, nous les cinq étudiantes étrangères qui fréquentons le collège cette année. En effet, Grace (de Jamaïque), Tatiana (de Russie), Maria (du Venezuela), Alejandra (du Honduras) et moi-même (Jackeline, du Costa Rica) avons choisi d'apprendre le français et de découvrir la culture québécoise en vivant chez des gens de la région pendant une année.

Nous avons beaucoup travaillé pour maîtriser cette langue aux multiples nuances. Enfin, nous avons appris à distinguer «grosse soeur» et «grande soeur»; deux et douze, gato (chat en espagnol) et gâteau; cheveux et chevaux, etc. Nos efforts sont maintenant récompensés puisque nous conversons à l'aise, non seulement avec nos compagnes, mais aussi au téléphone. Et quel bonheur de pouvoir suivre un film en français!

Merci les amis! Gracias amigos! Thanks folks! Spacibo drouzia! C'est la vie!

Les «OUIRDS», un nouveau virus?

par Isabelle Gadbois

Elles se nomment les «Ouirds» et se sont donné comme mission d'améliorer la qualité de vie de leur entourage. Les Ouirds ça vient de OUI pour disponibles, R pour Responsables, D pour Dévouées et pour S Sympathiques. La signification de ce nom indique les valeurs auxquelles adhèrent les élèves du comité de pastorale du Collège. Les actions posées par de groupe dans leur milieu touchent les défavorisés, les personnes âgées, les itinérants et surtout les compagnes de l'école.



«Une rose à la St-Valentin, ça fait chaud au cœur!» Les OUIRDS sont sûrement passées par-là...



COLLÈGE DU SACRÉ-COEUR

Association coopérative

155 nord, rue Belvédère
Sherbrooke, Qué.
J1H 4A7

Les textes publiés dans cette page ont été rédigés par Chantal Simoneau, Isabelle Gadbois, Isabelle Gagnon, Julie Milliard et Jackeline Lumbi, étudiantes au Collège Sacré-Coeur. Lise Royer et Jean-Paul Ricard ont été les coordonnateurs.

Le milieu de vie, souci du conseil des élèves

Par Julie Milliard

«Organiser des activités dans le but de rapprocher les filles et de créer une ambiance exceptionnelle, voilà la tâche du conseil des élèves».

Tout ce dynamisme qu'on retrouve au Collège du Sacré-Coeur est en partie alimenté par le conseil étudiant qui travaille depuis plusieurs années à créer un milieu de vie spécial où il fait bon vivre, où tout le monde se parle, partage et échange.

Les événements importants de l'année comme l'Halloween, Noël, la St-Valentin, le Carnaval sont soulignés par des activités spéciales, soigneusement préparées par le conseil.

De plus, une attention particulière est apportée à l'intégration des premières secondaire en animant leur camp, en septembre.

Cette année, le comité a relevé un défi de taille: l'organisation du 5e Congrès provincial des Leaders étudiants en collaboration avec des jeunes du Séminaire, du Collège Mont Notre-Dame et du Mont Ste-Anne. Quel apprentissage!

Bref, organiser des activités de groupe, créer un milieu de vie exceptionnel, c'est notre affaire.

Donnons un souffle de vie

par Isabelle Gagnon

Pendant cette semaine d'activités éducatives et récréatives, une centaine d'étudiantes ont eu la chance d'apprendre à sauver une vie. Avec beaucoup d'enthousiasme, elles ont étudié les techniques de réanimation cardio-respiratoire. Lors de cette formation, les notions théoriques étaient suivies d'une démonstration et d'une période pratique sur des mannequins. Après trois demi-journées bien remplies, chacune quittait avec des connaissances plus élargies dans un domaine essentiel qui devrait d'ailleurs être connu par la majorité de la population. Apprendre les techniques de RCR constitue un avantage, car cela nous permet d'agir adéquatement devant une personne qui subit un arrêt cardiaque ou un arrêt respiratoire.

Un sport plaisant et non violent

«Un esprit sain dans un corps sain»... Plusieurs ont mis ce dicton en pratique en faisant entre autres de l'aqua-forme au centre Université de Sherbrooke. C'est au son de la musique que plus de 80 filles ont fait de la danse aérobique dans l'eau. Activité musculaire et cardio-vasculaire, l'aqua-forme est un sport plaisant et non violent. Pour plusieurs, ce fut une agréable découverte. Ce sport verra sans doute croître le nombre de ses adeptes dans l'avenir...

À NE PAS MANQUER!

En collaboration avec le Groupe Roger Sorel et les prélaris Mannington

GRANDE VENTE

5^e Anniversaire

CHEZ

TAPIS ST-ÉLIE
DU 18 AU 28 MARS 1992

50% à 70%
DE RABAIS

sur les centaines de coupons
et fins de rouleaux

Spéciaux sur
TAPIS SOREL

- Extase, Eurora, Network
- Classique, Crystal, Odysée
- Delsol, Ovation, Aristo

PRÉLART

mannington

Jamais de cirage

RABAIS DE 20%

TAPIS COMMERCIAL 550\$
v.c.

TAPIS
ST-ÉLIE INC.

1023, Route 220
St-Elie d'Orford

569-5995

L'HEURE de VÉRITÉ

ESTRIE

CE SOIR

18h

GAGNEZ

UN CINÉMA-MAISON
"HITACHI"

D'UNE VALEUR DE

\$10 000

COMMENT PARTICIPER

- Regardez ESTRIE CE SOIR du lundi au vendredi à 18 h
- À chaque émission, repérez la bulle et notez l'heure apparaissant dans celle-ci.
- Cumulez 3 heures d'apparition pendant une semaine.
- Faites parvenir les heures notées accompagnées de vos nom, adresse et numéro de téléphone à:
L'HEURE DE VÉRITÉ, CKSH-TV
3720 boul. Industriel, Sherbrooke (Québec) J1L 1Z9

Un tirage de 5 noms par semaine aura lieu les mercredis 11-18-25 mars et 1er avril parmi le courrier reçu. Ces personnes deviendront éligibles pour le grand tirage qui aura lieu le 3 avril 92.



CÂBLE 13

Règlements du concours disponibles à CKSH-TV
3720 boul. Industriel, Sherbrooke, J1L 1Z9

COGECO

Éditorial

La chaise vide

Roch BILODEAU

La chaise du Québec, à la table constitutionnelle, demeure toujours vide. Mais ils sont de plus en plus nombreux à le déplorer. Il y a les premiers ministres des autres provinces, des leaders autochtones, le ministre Joe Clark, et même des participants québécois comme Ghislain Dufour du Conseil du Patronat qui dit: «Une chaise vide, ça communique mal».

M. Dufour a raison. A première vue, c'est même impossible de négocier avec un gouvernement qui n'est pas là pour expliquer ses positions.

Il faut toutefois nuancer. L'absence physique ne signifie pas l'absence tout court: il est bien évident que le premier ministre québécois et ses conseillers suivent de très près l'évolution du débat et qu'ils peuvent intervenir auprès de n'importe quel interlocuteur même si ce n'est pas dans le cadre formel d'une conférence constitutionnelle. Bref, il ne faut pas être naïf: le gouvernement Bourassa a sûrement une façon de se faire entendre rapidement et efficacement, mais en coulisses.

La question est de savoir si cette façon est la meilleure; si elle est, encore, la bonne.

Le choix de la «chaise vide» découle essentiellement de la déclaration que Robert Bourassa avait faite après l'échec de Meech: «Plus de négociation à onze». Grosso modo, le principe était que le Québec attendrait dorénavant des offres fermes et définitives d'Ottawa, et qu'il refuserait donc de se prêter de nouveau à une négociation où tout peut être remis en question jusqu'à la dernière minute. Ces offres n'étant pas encore faites, le gouvernement Bourassa peut donc toujours invoquer la même position de base pour justifier son absence. Mais il y a un risque.

Le risque est d'être emprisonné par le principe et de se trouver privé de la souplesse nécessaire quand les circonstances le commandent.

Bien sûr, la «chaise vide» est devenue symbolique. Mais le symbole est ridicule s'il ne permet pas au Québec d'en arriver le plus efficacement possible à une solution pratique. Or, en n'allant pas préciser à ses interlocuteurs le partage des pouvoirs qu'il souhaite pour le Québec, le gouvernement Bourassa nous rapproche-t-il de cette solution? Et en laissant des chefs autochtones marquer des points pour «leur» société distincte, sert-il vraiment nos intérêts? Vraiment, on a plutôt l'impression contraire.

D'accord, c'est peut-être vrai que la «chaise vide» force la réflexion chez certains de nos interlocuteurs. Mais peut-être également que cette stratégie est en voie de se retourner contre nous. Tout simplement parce qu'il devient de plus en plus tentant d'y trouver une preuve de mauvaise volonté et de cynisme plutôt que de fermeté cohérente. Le Cabinet Bourassa a beau prétendre que son absence officielle des pourparlers est logique, on sait fort bien que le débat constitutionnel se perd souvent en émotions et que les frustrations qui s'y expriment ne sont pas toujours rationnelles.

Alors, espérons que le gouvernement libéral connaît bien les risques et les limites de sa stratégie. Et qu'il ne s'entêtera pas aveuglément à la poursuivre, uniquement au nom du principe; ou simplement et bêtement pour prévenir des débordements embarrassants de son aile nationaliste. La chaise vide peut devenir une chaise piégée.

NDLR: La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abrégier. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef

POINT DE VUE

Sommet de la justice ou vente aux enchères des services publics?

Le Sommet de la justice devait faire du ménage dans l'administration de la Justice au Québec. Au lendemain du Sommet, on est plutôt en mesure de se demander si le ménage n'a pas tout simplement fait place à une superbe vente aux enchères des programmes publics existants?

L'impressionnant processus, hautement bureaucraté, qui a conduit au Sommet du Château Frontenac nous amène aujourd'hui à formuler l'idée que le Sommet a subi, en cours de route, aux mains du gouvernement, un véritable détournement de finalité. Jouant le jeu, les participants avançaient des solutions pour corriger les principales lacunes du système tandis que le gouvernement, lui, par le biais des «propositions surprises» du ministre de la Justice, cherchait plutôt à sabrer dans les programmes existants.

En fait, lorsqu'on y regarde de plus près, une lutte à finir se jouait entre le droit à des services collectifs et la privatisation de ces services au profit des corporations professionnelles. A toutes les séances publiques, inlassablement, le ministre Rémillard répétait que l'État ne pouvait plus se payer le luxe des programmes collectifs existants. Dans cette logique, l'objectif n'était plus vraiment de bonifier ces programmes, mais de les vendre aux plus offrants. Devant un tel détournement, les frustrations n'ont pas tardé à se manifester.

Médiation familiale

L'exemple de la médiation familiale est plus particulièrement révélateur de ce glissement. Pour accéder aux services gratuits de médiation familiale, selon la volonté du ministre, il va maintenant falloir une ordonnance du tribunal. En termes clairs, cela veut dire se payer un avocat pour aboutir devant le juge qui, lui, ordonnera la médiation. Judiciariser pour déjudiciariser, n'est-ce pas quelque peu ridicule et contraire à l'esprit du Sommet?

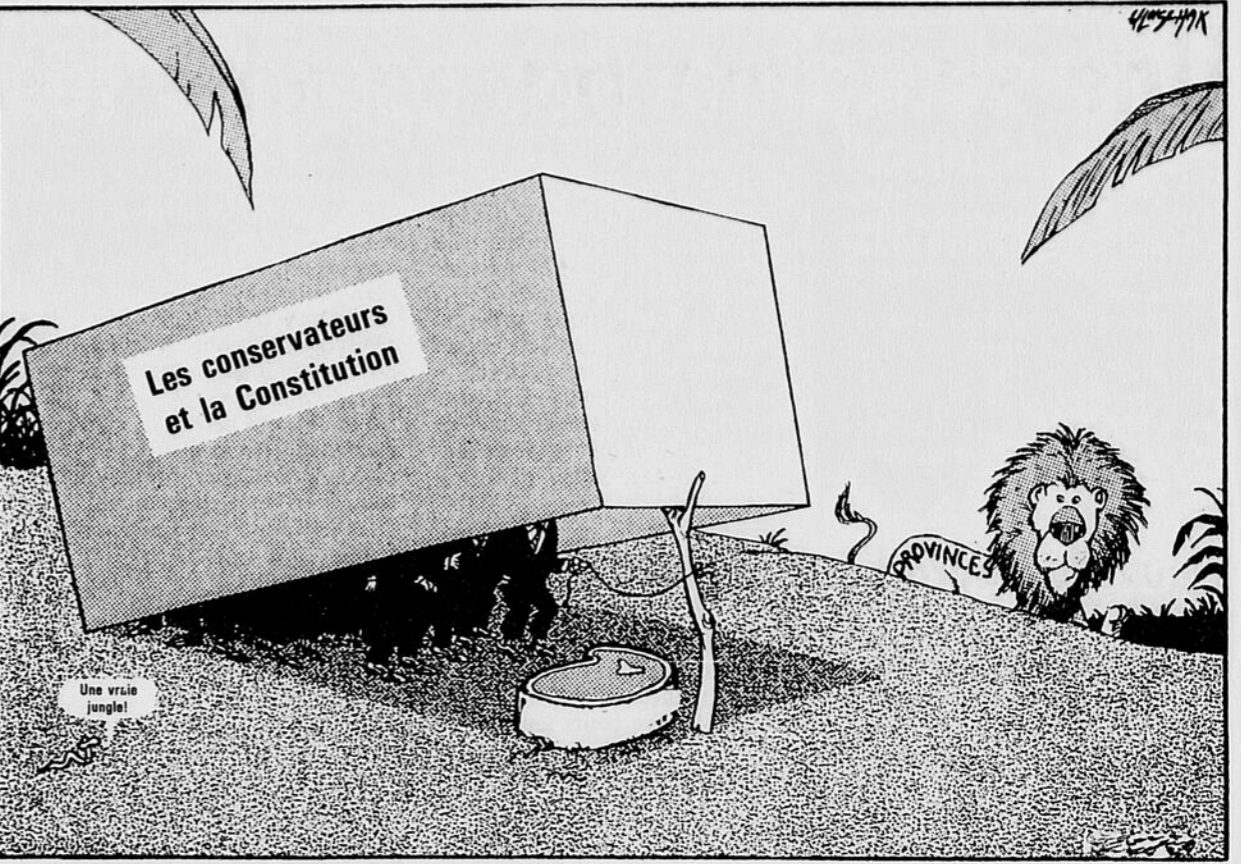
Devant cette décision, pour le moins déconcertante, quelle n'a pas été notre surprise d'apprendre l'accueil favorable réservé à cette décision par l'Association de médiation familiale du Québec (AMFQ) et par l'Association des Centres de services sociaux du Québec (ACSSQ). La surprise a été d'autant plus grande que, depuis toujours, ces deux associations ont milité en faveur d'une médiation disponible en tout début de processus de séparation et de divorce, une médiation volontaire et complètement détachée du processus judiciaire. Force nous est de constater que devant le glissement imposé par le ministre quant à l'objectif premier du Sommet, les corporations professionnelles ont vite saisi la balle au rebond et se sont placées en position de force pour en récolter les bénéfices. A la manière d'un règlement à «l'amiable» (sic) entre le ministre de la Justice et les cor-

porations professionnelles, la déjudiciarisation et l'accessibilité à la justice, objectifs premiers du Sommet, ont cédé le pas à la vente aux enchères des programmes existants. Les intérêts privés venaient de supplanter les intérêts collectifs. Ainsi le déroulement du Sommet est venu confirmer ce que plusieurs soupçonnaient déjà depuis un certain temps. Dans les corridors feutrés du Château Frontenac, les avocats, les notaires, les psychologues, les huissiers et autres corporations veillaient «professionnellement» au grain. Ils ont habilement réajuster le tir pour s'approprier la quasi exclusivité du marché, fort lucratif d'ailleurs, de l'amour brisé et des autres services collectifs en voie de privatisation.

Aide juridique

Le même phénomène s'est aussi produit avec la réforme de l'Aide juridique. Les groupes et associations voulaient redonner une nouvelle vigueur au réseau public. Avec la décision du ministre d'étendre l'admissibilité à ce régime à partir d'une «échelle progressive», les véritables «maîtres d'oeuvre» seront désormais les avocats de pratique privée. Aussi curieux que cela puisse paraître, le réseau public d'aide juridique sera dorénavant administré, en grande partie, par le privé. Curieux tout de même!

A la Cour des petites créances, même glissement vers le privé. En



TRIBUNE LIBRE

Du pareil au même

Jusqu'à ce jour, en ce qui a trait aux relations de travail avec ses employés, le gouvernement libéral se glorifiait d'être dur en négociation mais de toujours respecter sa signature.

Voilà que ce gouvernement annonce son intention de faire fi de l'entente dûment convenue entre les parties, entente dans laquelle les syndiqués ont accepté un gel de six mois et dans laquelle le gouvernement libéral acceptait de verser une augmentation de 3% et un forcétaire de 1%, à compter du premier

juillet 1992.

De Parizeau à Johnson, il semble que ce soit du pareil au même. On crie à la détresse des finances publiques, on utilise la misère des uns et on se fait bonne conscience. On sait que les employés de l'État n'attirent pas la pitié de la population. Et on tape sur eux.

C'est de la foutaise! En quoi le sacrifice du gel de six mois des syndiqués a amélioré le sort des moins nantis? Bien au contraire, la manière dont l'État traite ses em-

ployés est vite utilisée par les employeurs du secteur privé, peu scrupuleux du sort fait à leurs employés et très sensibles à leur marge de profit.

Le gouvernement libéral devrait se raviser et tenir sa parole. Le climat de travail et la qualité du service à la population qui découle de la satisfaction au travail valent bien d'aller chercher ailleurs, cette fois enfin, les argentés dont il a besoin.

Benoît Descôteaux

Justice est faite!

Paraît-il que depuis l'entrée en vigueur de la taxe de huit pour cent imposable sur tout achat fait aux U.S.A. celle-ci n'a pas stoppé l'ardeur des acheteurs québécois.

Alors, bravo! Les gens de l'Estrie, les Québécois, ont compris que nous avons biens et services pour les taxes que nous payons. Inutile d'énumérer. On ne va pas s'arrêter pour une minable poignée de change qui revient au fisc. Tout compte fait, cet argent nous revient.

Trop longtemps, les marchands et les entreprises du Québec nous ont laissé croire que c'était la faute des gouvernements si les Québécois traversaient les frontières pour faire leur magasinage.

Erreur grossière, messieurs. Vous ne vous usez pas à vous froter l'occiput. Lorsque la lâcheté s'installe au bas du crâne, elle risque de monter «plus haut».

Nous, les consommateurs, les gens de la classe moyenne, la majorité silencieuse, sommes en train de faire notre nid ailleurs, et pour longtemps.

Vous avez dit oui au libre-échange et nous avons dit oui pour notre prospérité... et la vôtre. Au

jour d'hui, nous en payons le prix pour avoir osé croire à votre compétence. Combien de jobs avons-nous perdus? Vous aurez beau parler toutes les langues messieurs. Vous aurez beau crier fort votre indignation suite à cette fuite de capitaux vers l'étranger. Plus personne ne vous écoute.

Le passé nous fait voir que nous avons éprouvé beaucoup de difficultés à cacher notre vulnérabilité. Maintenant, nous avons changé. A notre tour maintenant «d'agir».

Nous, les gens de l'Estrie, les Québécois, vous avons tendu dernièrement deux longues perches. A savoir le téléthon du C.H.U.S. et celui de la paralysie cérébrale. Sachez que ceux-ci, messieurs, ont remporté un vif succès et ce, sans votre apport et malgré la récession. Nous avons nous, les Québécois ordinaires, su partager. Vous commerçants, grands braillards de notre société, combien avez-vous donné pour la recherche, pour la maladie? Où étiez-vous le soir des téléthons? Nous avons deviné votre mesquinerie et votre indifférence. Le partage n'a pas lieu de résidence dans vos «bunkers». (...) Vous

avez fait fi des demandes de la médecine et de ceux qui la font.

Vous avez refusé d'investir pour la plus grande richesse. Vous vous foutez bien de notre gueule et de notre état de vivre.

Vous avez «oublié» de nous donner la réciprocité de notre argent. Parlez-en à Jean Lapointe si vous croyez que j'abuse du vocabulaire.

Michel Gaucher de Steinberg est allé dire à un de nos aînés journalistes qu'on devrait ériger un mur à Plattsburg pour nous empêcher de passer outre frontière. Trop tard, braillards. Notre nid est fait. Le Québec est en train de faire son nid au sein du Canada... et ça brasse. Et nous, citoyens ordinaires, nous nous occuperons du reste.

Que l'on vous fasse payer cher votre indifférence devant la maladie, j'approuve... et je me gouverne en conséquence. (...)

Que les Estriens, que les Québécois se tiennent droit debout et qu'on rétrécisse de façon radicale cet écart entre riches et pauvres. Nous en sommes capables... et c'est bien parti.

Marcel Mailloux



Gil Rémillard

Le pouvoir politique est venu confirmer ce mouvement généralisé de privatisation des services publics au profit des corporations et des assurances privées.

Silence mystérieux

Le Sommet devait être un lieu de consensus sur des décisions importantes pour la démocratisation de la justice au Québec. Non seulement n'y a-t-il pas eu de consensus, mais un silence mystérieux a plané toute la semaine sur les vraies maladies de la justice au Québec. Silence sur le coût de la justice. Silence sur les causes véritables de l'engorgement des tribunaux. Le Sommet devait travailler à partir d'un état de crise reconnu et accepté. Au lieu de reconnaître cette crise, le ministre a tout simplement décidé de changer les règles du jeu. «Lorsque les cartes sont trop mauvaises, le meilleur moyen de les redistribuer est encore de renverser la table» (Robert Schneider, Le Nouvel Observateur)

D'un objectif aussi précis et louable que la déjudiciarisation, le grand timonier de la Justice au Québec a pris fait et cause pour la privatisation des services collectifs. Il n'était vraiment pas nécessaire d'ameuter les troupes pour en arriver à un tel résultat. L'échec du Sommet devra obligatoirement mener à une «reprise» en commission parlementaire.

Par Paule Drouin, Monique Émond et Henri Goulet Fédération des ACEF du Québec

L'attitude des Premières nations mal accueillie à Ottawa

Huguette YOUNG Ottawa (PC)

Stratégie mal placée, polémique inutile, tactique de négociation... Le débat lancé au cours du week-end par l'Assemblée des Premières nations au sujet de la société distincte a suscité hier des réactions négatives de la part des parlementaires fédéraux.

Le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark a réitéré hier que les revendications ramenées à l'avant-scène du débat politique par le chef Ovide Mercredi n'étaient qu'une stratégie de négociation pour mettre leurs doléances bien en évidence.

«L'Assemblée des premières nations m'a donné l'impression qu'elle ne veut pas se lancer dans une guerre de mots, a-t-il insisté, en ajoutant que toute cette affaire pouvait se résumer à une 'tactique de négociation'».

L'Assemblée des Premières nations s'est cependant retrouvée isolée dans ses positions au cours de la conférence sur les peuples autochtones et la constitution, les trois autres associations nationales représentant les autochtones se montrant souples sur le choix des mots.

Le plus percutant

C'est pourtant le lieutenant québécois du premier ministre Brian Mulroney, Benoît Bouchard, qui a été le plus percutant. Tout en reconnaissant que les autochtones avaient le droit de s'affirmer, il s'est dit déçu de l'attitude de M. Mercredi.

«Je n'aime pas cette habitude qu'il a de revenir constamment sur les mots et de tenter de faire une bataille d'expressions alors que l'essentiel doit porter sur le contenu, a-t-il dit, sur un ton indigné. Je le déplore et j'espère que cela va changer.»

Reprenant la position de M. Clark, M. Bouchard a souligné que l'expression «société distincte» appartenait au Québec et qu'il la défendra, s'il le faut, étant donné que le Québec n'est pas à la table des négociations.

Confusion inutile

Son collègue, le ministre de la Défense Marcel Masse, dont les sorties récentes sur la futilité du rapport du comité Beaudoin-Dobbie lui ont attiré des critiques, a souligné pour sa part que «reprenre les mêmes mots pour exprimer des concepts différents» créait de la confusion inutile.

La chef adjointe libérale Sheila Copps, ainsi que la chef néo-démocrate Audrey McLaughlin, ont fait écho aux propos du gouvernement fédéral en soulignant qu'il vaudrait mieux trouver des termes équivalents pour exprimer cette réalité.

Mme Copps trouve dommage que cette question soit remontée à la surface, étant donné que les autochtones et le Québec sont, dans le fond, des alliés naturels. «Ca donne l'impression qu'ils veulent une bataille entre les autochtones et les Québécois. Je pense que ce n'est dans l'intérêt de personne de faire cette polarisation», a-t-elle reconnu au cours d'une entrevue.

Du même avis, Mme McLaughlin a souligné que les revendications des autochtones étaient légitimes mais qu'il existait dans son esprit et dans celui de la plupart des Canadiens un «lien entre les Québécois et la société distincte».

Clark s'en prend au Bloc plutôt qu'à Mordecai Richler

Maurice GIRARD Ottawa (PC)

Le ministre des Affaires constitutionnelles met en doute l'attachement du Bloc québécois aux valeurs fondamentales de liberté d'expression et de publication.

Loin de dénoncer, comme il était invité à le faire, l'écrivain anglo-montrealais Mordecai Richler pour ses écrits jugés par plusieurs comme anti-québécois et calomnieux, le ministre Joe Clark est passé à l'offensive hier en s'en prenant au Bloc québécois, qui veut faire interdire le bouquin «Oh Canada, Oh Québec», en instance d'impression à Toronto.

«Premièrement, s'il y a violation du Code pénal, bien sûr il y aura une réponse. Deuxièmement, je crois qu'il sera très utile à la population de prendre connaissance de la position du Bloc en ce qui regarde la liberté de publication», a déclaré le ministre dans une allusion à l'attachement qu'il croit fragile des souverainistes fédéraux aux valeurs démocratiques fondamentales.

C'était la deuxième fois en trois jours que les troupes de M. Lucien Bouchard interrogeaient les ministériels sur le propos de M. Richler, qui présente dans son prochain ouvrage le Québec comme une «société tribale», «raciste» et «antisémite».

Bon battage

A l'exemple des députés anglophones qui se sont tenus éloignés de cette controverse, la semaine dernière, le ministre Clark refuse lui aussi de prendre position et se contente d'affirmer que de faire taire M. Richler, c'est enfreindre sa liberté d'expression.

Entre-temps, le battage publicitaire autour de l'ouvrage se poursuit avec succès. Dans son édition de samedi, le Toronto Star en publiait de larges extraits, dont un passage consacré aux premiers colons de la Nouvelle-France.

«Examinez la question sous cet angle. Plusieurs des Québécois pure laine ou de vieille souche sont,

en fait, les rejetons des filles du roi, ces prostituées amenées en Nouvelle-France par l'intendant Jean-Baptiste Talon pour satisfaire aux besoins primaires de ses soldats illettrés», écrit-il.

Les troupes loyalistes n'ont guère une descendance plus noble, poursuit-il, eux qui sont sortis de la cuisine de «réactionnaires obsédés ou de repris de justice... de voleurs, de prostituées et d'arnaqueurs de deuxième ordre». Quant au premier ministre René Lévesque, «il n'a jamais été à la hauteur de sa réputation d'honnêteté».

Pour la députée Pierrette Venne (Saint-Hubert), les commentaires anti-québécois de M. Richler cons-

tituent «de la propagande haineuse», passibles de sanctions par le Code pénal. Elle ne digère pas les sous-entendus du ministre Clark, qu'elle dénonce comme une esquivance malhabile: «Ce n'est pas une façon de répondre aux Québécois quand on parle de publicité haineuse».

«Je me serais attendue à ce que le ministre accepte d'étudier les articles du Code; fomenter la haine, incitation publique à la haine, c'est ce dont on parle dans le Code. C'est assez étrange que tout d'un coup, quand il s'agit des Québécois, on ne réagit pas. C'est assez spécial», conclut-elle.

Benoît Bouchard trouve inutile de talonner le Québec

Huguette YOUNG Ottawa (PC)



Benoît Bouchard

Le lieutenant québécois du premier ministre Brian Mulroney, Benoît Bouchard, trouve inutile de forcer la note pour obliger le Québec à retourner à la table des négociations constitutionnelles.

Regrettant que le Québec s'abstienne de négocier à 11 ou maintenant à 17 depuis que les discussions ont pris une dimension multilatérale, il a souligné que cette décision appartenait au Québec, et au Québec seul.

«Le premier ministre Robert Bourassa a exprimé la volonté de ne pas participer. Je n'ai pas envie de consacrer tout mon temps à tenter de le convaincre pendant que j'ai beaucoup de travail à faire pour tenter de trouver des offres qui puissent être acceptables au Québec. Le cheminement du gouvernement du Québec appartient au gouvernement du Québec», a-t-il dit hier.

nes chercheraient nécessairement à faire échec aux revendications du Québec.

L'Assemblée des Premières nations a relancé le débat sur la société distincte en insistant au cours du week-end pour que les autochtones soient reconnus, eux aussi, comme société distincte dans le texte constitutionnel.

De son côté, le chef des Cris du Québec Matthew Coon-Come s'est opposé à l'octroi de nouveaux pouvoirs au Québec, notamment dans le domaine de l'énergie, et a promis une lutte advenant la séparation du Québec.

M. Bouchard s'est dit peu impressionné par les propos de M. Coon-Come.

Le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark a exhorté le Québec à réviser sa stratégie d'isolement et à retourner à la table des négociations, les pourparlers ayant pris une nouvelle dimension depuis l'ère de l'Accord du lac Meech. Plusieurs dirigeants autochtones,

ainsi que des hommes d'affaires québécois influents, ont fait écho aux propos de M. Clark.

Hier, M. Clark s'est dit peu surpris de la position du Québec. Le premier ministre Robert Bourassa a réitéré que la chaise du Québec sera vide au cours des consultations qui doivent reprendre cette semaine.

«Le gouvernement fédéral, en dernière analyse, a la responsabilité de chercher un accord canadien et

j'espère qu'on pourra trouver des moyens d'impliquer d'une façon ou d'une autre tous les partenaires, le Québec et les autres, dans nos consultations.»

Le ministre de la Défense Marcel Masse a laissé toutefois le soin au premier ministre Bourassa de prendre ses propres décisions.

«Il appartient à M. Bourassa de décider si les conditions ont changé, a-t-il dit...»

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: 43292200. Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688

CLUB Multi points

31010



OBTENEZ LE CLIMATISEUR VALANT JUSQU'À 2 100\$. OU UNE REMISE DE 1 500\$.

Tirez profit de l'été au maximum... bien au frais grâce à Mazda!

Car nous vous offrons le climatiseur à l'achat de l'un de nos modèles les plus populaires. La 323 et la Protégé, les plus spacieuses de leur catégorie.

La 626, une superbe berline conçue pour la famille avec en plus, style et performance.

La MX-6, notre éblouissant coupé sport. La Miata, un triomphe mondial.

Nos camionnettes, les plus vendues au Canada, catégorie importées. Et la MPV, deux

fois élue mini-fourgonnette importée de l'année au Canada. Profitez vite

du climatiseur chez Mazda: une façon gagnante de déjouer la chaleur de l'été!



Nos primes d'encouragement aux concessionnaires constituent d'excellents rabais pour vous... sur tous les modèles Mazda!

*Climatiseur ou remise, offerts sur tous les modèles 1992 suivants: 323, Protégé, MX-6, 626, MPV, Miata et camionnettes Mazda encore en stock chez le concessionnaire après le 5 mars 92. La remise est de 1 500 \$ maximum sur tous les modèles et s'applique aussi là où le climatiseur est de série. Et sur la MPV, le climatiseur à double sortie vaut 2 100 \$. Offre d'une durée limitée qui ne peut être combinée à aucune autre. Détails chez votre concessionnaire.

mazda

Je me sens bien.

Mazda Rock Forest — 4787 Boulevard Bourque, 564-1455
Magog Mazda — 209 Boulevard Bourque, 868-1101

ERRATUM

Dans l'annonce «Lancement des maisons modèles 1992» d'Habitat Renil, parue le samedi 14 mars, nous aurions dû lire:



vous offre bois franc pré-vernissé

à partir de

259\$/piéd

Sherbrooke 563-4736 Lac Mégantic 583-5993

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler, à Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323

Sans frais d'appel:

LAC-MEGANTIC

WFFDON

ASBESTOS

composez 0 et

demandez Zenith 5-3060

À TOUTE HEURE DU JOUR

ET DE LA NUIT

38269

Vivre



En compagnie de l'ambassadeur du Sénégal, Pierre Diouf, le ministre délégué à la Francophonie, Guy Rivard, a été reçu hier midi à l'Hôtel de ville de Sherbrooke par le maire Paul Gervais et le député André J. Hamel.

L'Harmonie Montcalm a été le point de mire de la visite du ministre Rivard

François GOUGEON Sherbrooke

L'Harmonie Montcalm a été le point de mire de la visite qu'a effectuée hier midi, à l'Hôtel de ville de Sherbrooke, le ministre délégué à la Francophonie, Guy Rivard.

En fait, à l'occasion de la tournée que le ministre a initiée à l'occasion de la présente Semaine de la francophonie, le groupe musical de l'école secondaire de la rue Portland a été cité en exemple dans le contexte de l'internationalisation des échanges. C'est que le groupe de 75 musiciens se rendra en Europe du 8 au 23 juillet: après un passage à La Rochette, en France, l'Harmonie Montcalm représen-

tera le Québec et le Canada au Festival international de musique des jeunes, à Zurich, en Suisse, et complètera son voyage par une série de prestations au sein de la communauté wallonne de Belgique.

«Au-delà des traités, les affaires internationales passent par des hommes et des femmes. Et dans ce cadre, grâce au projet de l'Harmonie Montcalm, c'est la jeunesse qui, cette fois en matière culturelle, relève ce défi de l'international», a noté le ministre Rivard, soulignant le fait que pour le Québec, l'ouverture au monde est d'autant plus significative qu'elle peut particulièrement s'exercer dans l'espace francophone d'une quarantaine de pays de la planète. «On connaît déjà l'importance des échanges économiques avec notre voisin du sud. Mais il ne faut pas non plus perdre de vue l'occasion que le Québec possède de se développer sur tous les plans au sein de la francophonie. Et c'est pourquoi l'expérience des jeunes de l'Harmonie Montcalm est si importante.»

Le maire Paul Gervais et le député André J. Hamel, de même que le délégué de la région Wallonie-Bruxelles, Bernard Falmagne, et un représentant de l'Agence Québec-Wallonie-Bruxelles, Benoît Liberté, ont aussi mis en relief le rôle privilégié que jouera l'Harmonie Montcalm dans ce projet européen. Ces intervenants, ainsi que les autres personnes présentes à la rencontre d'hier midi, dont l'ambassadeur du Sénégal, Pierre Diouf, ont pu avoir un avant-goût des performances du groupe musical, lors d'un mini-récital offert par quatre jeunes, Véronique Dalpé, Sophie Lacroix, Josée Deschambault et Mélanie Rouillard.

Le tiers par les parents

Pour sa part, la coordonnatrice de l'ensemble musical, Françoise Pélouquin, a soumis que le projet commandera des dépenses d'environ 125 000 \$. Le tiers sera assumé par les parents, l'autre tiers par des activités d'autofinancement et la dernière partie par des subventions. Mais sur ce dernier point, les choses ne se déroulent pas nécessairement comme prévu. Mme Pélouquin déplore que le fédéral fasse la sourde oreille aux demandes d'aide, alors que l'Harmonie Mont-

calm représentera pourtant également le Canada au concours international de Zurich.

A tout événement, le groupe pré-

sentera un concert-bénéfice les 11 et 12 avril à la salle Alfred-Desroschers du Collège de Sherbrooke.

EN BREF

Consultation menée par le CRSSS

Une tournée de consultation à travers les sept MRC de la région de l'Estrie sera menée au cours des prochaines semaines par le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) de l'Estrie, dans le but d'obtenir l'opinion des gens à l'égard du Plan régional d'organisation de services en déficience intellectuelle. Voici la liste: pour la MRC du Val St-François, aujourd'hui le 17 mars (Unité Domrémy de Windsor), pour Coaticook, le 23 mars (CLSC Albert-Samson), pour le

Haut St-François, le 24 mars (CLSC Fleur de Lys d'East-Angus), pour le Granit, le 30 mars (CLSC Maria-Thibault de Lac-Mégantic), pour Sherbrooke, le 31 mars (auditorium du Foyer St-Joseph), pour le Memphrémagog, le 7 avril (CLSC Alfred-Desroschers). Pour la population d'expression anglaise, la rencontre se fera le 6 avril au Foyer St-Joseph de Sherbrooke. Les réunions auront toutes lieu entre 19 h 30 et 22 heures.

Sentiers Massawippi offre un concert-bénéfice

Le groupe Sentiers Massawippi de l'Estrie, dont la mission consiste justement à préserver intégralement le corridor ferroviaire Bebe-Lennoxville et à assurer sa mise en valeur comme espace vert linéaire, tiendra un concert-bénéfice le vendredi 20 mars, à 20 heu-

res, au Théâtre Centennial. Le but porte spécifiquement sur la sauvegarde de la Vallée de la rivière Tomifobia. Les artistes invités sont Dave Lapp, André Simoneau, Diane Ouellet et Keith Baxter Band. Le coût d'entrée est fixé à 10 \$.

Conférence de Pearl Berg

La Maison Aube-Lumière de Sherbrooke, qui a comme philosophie d'aider le mourant à franchir cette dernière étape de sa vie dans la dignité et le respect, présentera le lundi 23 mars la conférence Pearl Berg.

Elle tiendra les gens de l'importance des besoins de la personne mourante. L'activité se déroulera à l'auditorium du Séminaire de Sherbrooke, rue Marquette, à 19 h 30. L'entrée est libre.

Plusieurs dizaines de repas par jour

Depuis sa réouverture, il y a trois mois, la Grande Table de l'Estrie a offert dans son local temporaire du Centre communautaire de loisir de Sherbrooke des repas à 1846 personnes dans le besoin, soit une moyenne quotidienne de plus de 30 repas. Du côté de l'école Ste-Famille, où le groupe possède un

point de service depuis un mois, 449 personnes ont bénéficié de la même aide. Tout en collaborant au projet «Collation dans les écoles», la Grande Table de l'Estrie est aussi impliquée dans l'aide alimentaire au niveau des écoles Bussières et Larocque.

Un amour de chien

«Pourquoi j'aime mon chien?», telle est la question que la compagnie Ralston Purina pose aux 2,5 millions de propriétaires de chiens au Canada, dans le cadre d'un concours qui prendra fin le 1er juin. Les gens sont invités à rédiger une lettre de 200 mots sur le

sujet et à l'expédier au siège social de la société, au casier postal 4094, Paris, Ontario (N3L 3W9). Le propriétaire du chien gagnant se verra remettre 10 000 \$ et la photo de son animal viendra coiffer les emballages de nourriture Dog Chow.

CARNET COMMUNAUTAIRE

Intégration sociale

Dans le cadre de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle, l'Association de Sherbrooke pour l'intégration sociale tiendra différentes activités: aujourd'hui 17 mars, de 18 h 30 à 20 h 30, atelier créativité au Centre communautaire de Sherbrooke, salle le Carrefour, 1010 Fairmount; le jeudi 19 mars, de 18 h 30 à 20 h, «l'animal-rit», au 636, rue Québec; et le vendredi 20 mars, de 13 h 30 à 16 h 45 et 16 h 45 à 19 h, quilles au Centre communautaire, 1010 Fairmount.

Compétition militaire de secourisme

La 52^e compagnie médicale tiendra la compétition Mary-Outer, compétition nationale militaire de secourisme, demain mercredi, le 18 mars, à 19 h, au manège militaire, 315, rue Williams, à Sherbrooke. La 52^e Compagnie médicale démontrera en cette occasion son savoir-faire.

Solidarité Cancer

Solidarité Cancer de l'Estrie organise une rencontre pour personnes atteintes de cancer en compagnie d'un parent ou ami, demain mercredi le 18 mars, à 19 h 30, au 86, rue Wellington nord, bureau 6, à Sherbrooke. Inf.: 564-1611.

Conférence ECKANKAR

ECKANKAR présente une conférence intitulée «Les maîtres extérieurs et intérieurs» demain mercredi le 18 mars, à 19 h 30, au complexe socio-communautaire, 405, rue des Ecoles, à Drummondville.

Corporation d'agriculture de la région de Richmond

La Corporation d'agriculture de la région de Richmond tiendra son assemblée générale annuelle demain mercredi le 18 mars à 20 heures à l'école St-François de Richmond. Au programme de la soirée il y aura le rapport annuel des dirigeants et tous les membres sont les bienvenus.

Partie de cartes à Waterville

Le Club d'âge d'or de Waterville organise une partie de cartes, le jeudi 19 mars, à 19 h 30, à la salle municipale (sous-sol de l'hôtel de ville).

Quille-o-thon à Drummondville

L'organisme La Bouée orga-

nise un quille-o-thon le samedi 21 mars, de 18 h à 06 h, au Salon de quille Drummond, 167, rue Marchand, à Drummondville. Les profits de cette activité seront versés au Téléthon Jean Lapointe.

Scouts et guides de la paroisse St-Joseph

Le Groupe scouts et guides de la paroisse St-Joseph, de Sherbrooke, organise un souper-bénéfice le dimanche 22 mars, de 16 h 30 à 19 h, au Club de raquettes Tuque-Rouge, 1435, rue Belvédère sud, à Sherbrooke.

Retraite à Coeur-Immaculé

Le Père Denis Delisle animera une retraite paroissiale qui se tiendra du 22 au 25 mars, à 19 h 30, à l'église Coeur-Immaculé de Marie, 967, rue Conseil, à Sherbrooke.

Ressourcement

A l'occasion du Carême, le Comité diocésain de la pastorale des aînés propose deux rencontres de ressourcement. L'une le mercredi 25 mars, de 9 h 30 à 16 h, à la Maison Marie-Reine des Coeurs, à Drummondville. Inscr.: (819) 472-7458. L'autre le jeudi 9 avril, de 9 h 30 à 16 h, à la Maison du pardon, à Ste-Angele de Laval. Inscr.: (819) 222-5608.

Méchoui à

Notre-Dame du Bon-Conseil

Le club Optimiste de Notre-Dame du Bon-Conseil organise un souper-bénéfice pour le samedi 28 mars à compter de 17 h, au centre communautaire local. Au menu: un méchoui au lard et musique avec l'orchestre Rendez-vous, sous la direction de Mario Desrosiers. Informations et réservations: Réjean Verville, 336-2755 ou 336-5725.

Recherche active d'emploi

Le Club de placement de l'Estrie, en collaboration avec le Centre d'emploi du Canada d'East Angus, tiendra une session de recherche active d'emploi à East Angus, du 2 au 23 avril. Cette session s'adresse aux personnes prestataires d'assurance-chômage qui sont prêtes à s'impliquer dans une démarche de trois semaines. Durant cette période, tout est mis en oeuvre pour qu'elles puissent trouver dans les plus brefs délais un emploi qui respecte leurs besoins et leurs compétences. Inf.: 563-5060, 832-2443.

Canada 125
Donnez-nous
un coup de fil!

1-800-361-1992

En 1992, le Canada célèbre son 125^e anniversaire et c'est la raison d'être de CANADA 125. Les gens de tous les coins du pays se joignent aux célébrations.

Inscrivez un projet et faites-en un événement officiel de CANADA 125. Renseignez-

vous au sujet des programmes nationaux qui se dérouleront partout au pays.

Appelez-nous sans frais, du lundi au vendredi, entre 8 h et 19 h (HNE).

Notre service téléphonique est offert en français et en anglais.

Personnes malentendantes, composez le
ATME: 1-800-361-5986

UNE AUTRE BONNE NOUVELLE DE LA TRIBUNE!

LE SERVICE DES ANNONCES CLASSÉES PROLONGE SES HEURES

ET RECOIT VOS APPELS DU LUNDI AU JEUDI

DE 8 h 30 à 19 h 30

Commandez votre annonce avant 16 h 30: elle sera publiée le lendemain. Commandez-la entre 16 h 30 et 19 h 30: elle sera publiée le surlendemain.

Notez que seules les heures du service téléphonique sont prolongées, nos bureaux demeurant toujours ouverts entre 8 h 30 et 16 h 30.

Pour une petite annonce qui fait un grand effet!

LES ANNONCES CLASSÉES

La Tribune
564-0999

La Tribune, Sherbrooke, lundi 16 mars 1992

C 4

Petites annonces

TOUR D'HORIZON

CHÈVRE TRAITEUR

2 PROPRIÉTÉS À VENDRE
4 LOGEMENTS neufs, 2x4, 2x3 1/2 pces. Inf.
DIRECTEMENT DU PROP.
Imm. à revenus à vendre.
Tel.
TRIPLEX pour le prix d'un bungalow. 2x6 1/2, 1x4 1/2, tous les services.

18 CONDOMINIUMS À VENDRE
PAR PROPRIÉTAIRE Condo ju meil rue Vaudreuil, sur 2 étages, 3 c.c.

41 APPARTEMENTS À LOUER
190 WILSON
3%, 4% pces. avec foyer
1% - 3% meubles, chauffés éclairés, eau ch. 240\$ et 315\$/mois. Tél.
1% P.C.E. Meublé, non chauffé, eau chaude fournie, service de conciergerie.

41 APPARTEMENTS À LOUER
A LOUER
TRES GRAND 2% Qu nord, meublé, chauffé, eau chaude, conciergerie, buanderie, etc... L1 bre 1er lévr. Info.
A QUI LA CHANCE?
2%, 3%, 4% meublés, chauffés, eau chaude fournie, prix de tous les services. Service de conciergerie. Quartier Est. 715 GRATUIT 39728